

ANALYSES
2021 | 3

Un portrait chiffré des entreprises au Luxembourg

Edition 2021

—
Juillet 2021

STATEC

IMPRESSUM

Responsable de la publication

Dr Serge Allegrezza

Date de clôture statistique:

02/07/2021

ISSN 2658-963X

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin est autorisée à condition d'en citer la source.

Auteurs

Lucia Gargano

Catherine Vermeersch

Georges Zangerlé

Leïla Ben Aoun

Héctor Candelas

Thibaut Di Fabio

Alain Hoffmann

Bob Jung

Sergiu Parvan

Disclaimer

Nous attirons votre attention sur le fait que les chiffres publiés sont ceux disponibles au moment de la rédaction de la présente publication. Ils peuvent être sujet à révision et différer de ceux régulièrement mis à jour sur le portail du Statec.

Tous les tableaux statistiques présents dans cette publication sont téléchargeables sur le Portail des statistiques



www.gd.lu/5R1vtp

STATEC

Institut national de la statistique et des études économiques

Centre Administratif Pierre Werner

13, rue Erasme

L - 1468 Luxembourg-Kirchberg

T +352 247 - 84219

F +352 46 42 89

E info@statec.etat.lu

www.statec.lu

TABLE DES MATIÈRES

Les entreprises au Luxembourg : Une sélection d'indicateurs.....	6	Sciences, technologie et innovation.....	28
Démographie des entreprises : Economie marchande.....	10	10. Quelles sont les stratégies commerciales les plus importantes pour les entreprises dans leur quête de performance économique ?	29
1. Quelles sont les branches de l'économie luxembourgeoise et combien de salariés occupent-elles ?	11	Usage des TIC par les entreprises	31
2. Quelles sont les branches les plus créatrices de nouvelles entreprises ?	13	11. Quelques années avant la crise du Covid-19, combien d'entreprises disposaient d'un accès à distance à leur environnement informatique ?	32
3. Quel est l'apport en postes de travail des entreprises créées en 2013 ?	15	12. Combien d'entreprises offrent des ventes électroniques [e-commerce] à leurs clients et comment se caractérisent-elles ?	34
Statistiques structurelles sur les entreprises : Economie marchande non financière	17	13. Quels sont les obstacles rencontrés par les entreprises offrant des ventes en ligne ?	36
4. Dans quelles activités non financières trouve-t-on les grandes entreprises ?	18	14. Pour quelles raisons les entreprises n'offrent-elles pas de vente en ligne ?	38
Structure et activité des filiales étrangères : Economie marchande non financière	19	Transports	40
5. Combien de personnes travaillent auprès d'entreprises non financières sous contrôle d'un pays voisin et dans quelles branches d'activité opèrent-elles ?	20	15. Comment les transports aérien et ferroviaire de passagers ont-ils évolué ces trois dernières années ?	41
Commerce extérieur	22	16. Comment les transports aérien, ferroviaire et routier de marchandises ont-ils évolué ces trois dernières années ?	42
6. Quel a été l'impact de la pandémie sur les échanges de biens avec nos pays partenaires ?	23	17. Comment ont évolué les nouvelles immatriculations de véhicules ?	44
7. Quel a été l'impact de la pandémie sur les importations de biens ?	25	Tourisme	46
8. Quel a été l'impact de la pandémie sur les exportations de biens ?	26	18. Comment ont évolué les nuitées ces deux dernières années ?	47
9. L'impact de la crise Covid-19 sur le Commerce Extérieur luxembourgeois est-il comparable à celui de la crise subprime ?	27	Indicateurs de court terme.....	49
		19. Quel impact la crise sanitaire a-t-elle eu sur la production dans l'industrie et la construction ?	50
		20. Quel impact la crise sanitaire a-t-elle eu sur le chiffre d'affaires du commerce de détail ?	51

Préface

La présente publication a pour vocation d'offrir au lecteur un portrait chiffré des entreprises au Luxembourg ainsi qu'un tour d'horizon des statistiques d'entreprises officielles établies par le STATEC.

La première partie offre une vue globale sur l'évolution, au cours des dernières années, d'une sélection d'indicateurs statistiques pertinents. On y voit par exemple qu'en 2018 l'économie marchande compte près de 40 mille entreprises, dont quelque 35 mille dans l'activité marchande non financière. Environ un tiers de ces dernières est contrôlé depuis l'étranger. Ces indicateurs visent à donner une image globale du tissu économique et à inciter l'observateur attentif et curieux à une première réflexion, dont les développements trouveront écho dans la suite de la publication. Ainsi, les questions suivantes sont notamment posées :

Quelles sont les branches de l'économie luxembourgeoises les plus créatrices de nouvelles entreprises ? Dans quelles activités non financières trouve-t-on les grandes entreprises ? Quelles sont les stratégies commerciales mises en place par les entreprises dans leur quête de performance économique ?

Un effort particulier a été porté dans l'édition actuelle à la présentation la plus récente possible d'indicateurs de court terme, et ce, afin d'intégrer au mieux l'impact de la pandémie du Covid-19. On trouvera donc une analyse détaillée sur des thèmes plus ponctuels liés à cette crise : comment s'est-elle traduite sur nos échanges de biens avec le reste du monde, notre tourisme, nos transports ? Nos entreprises disposaient-elles d'un accès à distance à leur environnement informatique pour contrecarrer les mesures de confinement qui en ont suivi ? Est-elle comparable, par son impact sur le commerce extérieur, à la crise des subprimes de 2008 ?

Chaque question-réponse est structurée de manière à synthétiser d'abord graphiquement, soit de manière classique, soit par infographies, l'essence du message, lequel est développé ultérieurement dans le texte de manière plus substantielle.

Pour celles ou ceux qui souhaitent approfondir davantage les sujets présentés, elles ou ils trouveront de plus amples informations chiffrées ou méthodologiques en suivant les références vers les tableaux statistiques publiés sur le portail des statistiques du Luxembourg, voire le site des statistiques européennes.

Bonne lecture !



Les entreprises au Luxembourg : Une sélection d'indicateurs

		2014	5 années	2018	Min	Max	Var. annuelle
Economie marchande [NACE rév. 2 : de B à S, excepté O, K64.2 et K64.3]							
Entreprises	milliers d'entreprises	35.9		39.9	35.9	39.9	2.1%
Nombre de créations d'entreprises	milliers d'entreprises	3.5		3.5	3.3	3.5	0.2%
Nombre de disparitions d'entreprises	milliers d'entreprises	2.8		2.8	2.7	2.8	0.2%
Nombre de créations d'entreprises nettes	milliers d'entreprises	0.7		0.7	0.5	0.8	0.2%
Taux de création	% du nb total d'entreprises	9.7		8.8	8.8	9.7	-1.9%
Taux de cessation	% du nb total d'entreprises	7.7		7.0	7.0	7.7	-1.9%
Taux de création net	% du nb total d'entreprises	2.0		1.8	1.4	2.1	-2.1%
Economie marchande non financière [NACE rév. 2 : de B à N et S95, excepté K]							
Entreprises	milliers d'entreprises	31.4		34.3	31.4	34.3	1.8%
Chiffre d'affaires [y c. redevances]	milliards EUR	159.9		196.0	147.5	196.0	4.1%
Production	milliards EUR	58.6		81.2	58.6	81.2	6.7%
Taux de valeur ajoutée	milliards EUR	13.5		13.6	13.5	15.7	0.1%
Dépenses de personnel	milliards EUR	12.3		15.4	12.3	15.4	4.5%
Taux d'EBE	milliards EUR	5.8		5.8	5.8	6.5	-0.2%
Investissements bruts corporels	milliards EUR	3.5		4.1	3.4	4.1	3.1%
Personnes occupées	milliers de personnes	248.3		286.3	248.3	286.3	2.9%
Productivité apparente du travail	milliers EUR / personne	87.2		93.2	87.2	93.2	1.4%
Coût moyen du personnel	milliers EUR / personne	51.4		55.6	51.4	55.6	1.6%
Productivité apparente du travail ajustée des salaires		1.7		1.7	1.6	1.7	-0.2%

		2014	5 années	2018	Min	Max	Var. annuelle
Economie marchande non financière sous contrôle étranger (NACE rév. 2 : de B à N et S95, excepté K)							
Part des entreprises sous contrôle étranger	en %	29.8		30.4	29.4	31.3	0.4%
Entreprises sous contrôle étranger	milliers d'entreprises	9.3		10.4	9.3	10.6	2.2%
Personnes occupées sous contrôle étranger	milliers de personnes	98.4		116.0	98.4	116.0	3.4%
Valeur ajoutée aux coûts des facteurs sous contrôle étranger	milliards EUR	10.2		11.7	10.2	11.7	2.8%
Investissements directs étrangers (NACE rév. 2 : de A à U)							
Investissements directs étrangers sortants	milliards EUR	3 242.7		3 911.2	3 242.7	4 317.2	3.8%
Investissements directs étrangers entrants	milliards EUR	2 660.7		3 172.6	2 660.7	3 581.6	3.6%
Recherche, développement et innovation : entreprises occupant au moins 10 personnes occupées (NACE rév. 2 : de B à E, G46, H, J, K et de M71 à M73)							
Dépenses de R&D	millions EUR	331.9		375.1	331.9	402.0	2.5%
Personnel de R&D	milliers de ETP	3.0		3.1	3.0	3.3	0.5%
Taux d'entreprises innovantes [2014-2018]	en %	65.1		50.6	50.6	65.1	-8.1%

A propos de l'indicateur

La valeur de la **production** mesure le montant de ce qui a été effectivement produit par l'entreprise considérée. Comparé au chiffre d'affaires, la production est exprimée nette du coût d'achat des biens et services revendus en état, de sorte à n'inclure que la marge sur les activités de revente. Par ailleurs, elle inclut la production pour compte propre ainsi que les stocks de biens et services produits et en cours de production. [cf. annexe I, sous code 12 12 0, du règlement (CE) no 250/2009 de la Commission du 11 mars 2009 [...] qui concerne la définition des caractéristiques [...] pour les statistiques structurelles sur les entreprises]

Le **taux de valeur ajoutée** correspond à la valeur ajoutée au coût des facteurs, rapportée au chiffre d'affaires. La **valeur ajoutée** correspond à la marge dégagée par ces mêmes activités, toutefois, avant rémunération de la main-d'œuvre. Les deux indicateurs sont exprimés « bruts » des corrections de valeur. [cf. annexe I, sous code 12 15 0, du règlement (CE) no 250/2009 de la Commission du 11 mars 2009]

Le **taux d'EBE** correspond à l'excédent brut d'exploitation, rapporté au chiffre d'affaires. Le **taux d'excédent brut d'exploitation** est le rapport entre l'excédent brut d'exploitation et le chiffre d'affaires.

		2016	5 années	2020	Min	Max	Var. annuelle
Tourisme							
Etablissements d'hébergement	unités	375		351	351	375.0	-1.3%
Arrivées annuelles	millions de personnes	1.2		0.6	0.6	1.2	-11.7%
Nuitées annuelles	millions de personnes	3.0		1.5	1.5	3.0	-12.9%
Transports							
Transport aérien de passagers	millions de personnes	3.0		1.4	1.4	4.4	-13.9%
Transport par rail de passagers	millions de personnes	22.5		14.5	14.5	25.0	-8.3%
Transport aérien de fret et poste	milliers de tonnes	802.4		905.3	802.4	905.3	2.4%
Transport par rail de marchandises	millions de tonnes taxées	4.5		3.6	3.6	4.6	-4.2%
Transport routier national de marchandises	millions de tonnes	24.9		19.3	19.3	25.5	-5.0%
Transport routier international de marchandises	millions de tonnes	25.9		25.6	24.6	29.8	-0.2%
Commerce extérieur							
Valeur des exportations de biens	milliards EUR	11.9		11.9	11.9	13.3	0.1%
Valeur des importations de biens	milliards EUR	17.6		18	17.6	20.5	0.7%
Balance commerciale	milliards EUR	-5.7		-6.4	-7.3	-5.7	2.1%

L'**excédent brut d'exploitation** (EBE) correspond à l'excédent dégagé par les activités d'exploitation une fois la main-d'œuvre rémunérée. [cf. annexes I, sous code 12 17 0, du règlement (CE) no 250/2009 de la Commission du 11 mars 2009 [...] qui concerne la définition des caractéristiques [...] pour les statistiques structurelles sur les entreprises]

Les **investissements bruts corporels**. Ces derniers comprennent les biens corporels, à savoir tous les biens corporels neufs ou usagés achetés auprès de tiers, acquis dans le cadre d'un contrat de crédit-bail1 ou produits pour compte propre et dont la durée

d'utilisation est supérieure à un an. [cf. annexe I, sous code 15 11 0, du règlement (CE) no 250/2009 de la Commission du 11 mars 2009 [...] qui concerne la définition des caractéristiques [...] pour les statistiques structurelles sur les entreprises.]

La **productivité apparente du travail** correspond à la valeur ajoutée au coût des facteurs rapportée aux personnes occupées. Elle se dit **ajustée des salaires** lorsqu'elle est rapportée au coût moyen du personnel. Le **coût moyen du personnel** correspond aux dépenses de personnel rapportées aux salariés.

Démographie des entreprises : Economie marchande

▶RS:/0211 SEARCH...A01



▶SEARCH▶TR/01▶03

▶TR/010N ▶TR/01▶03

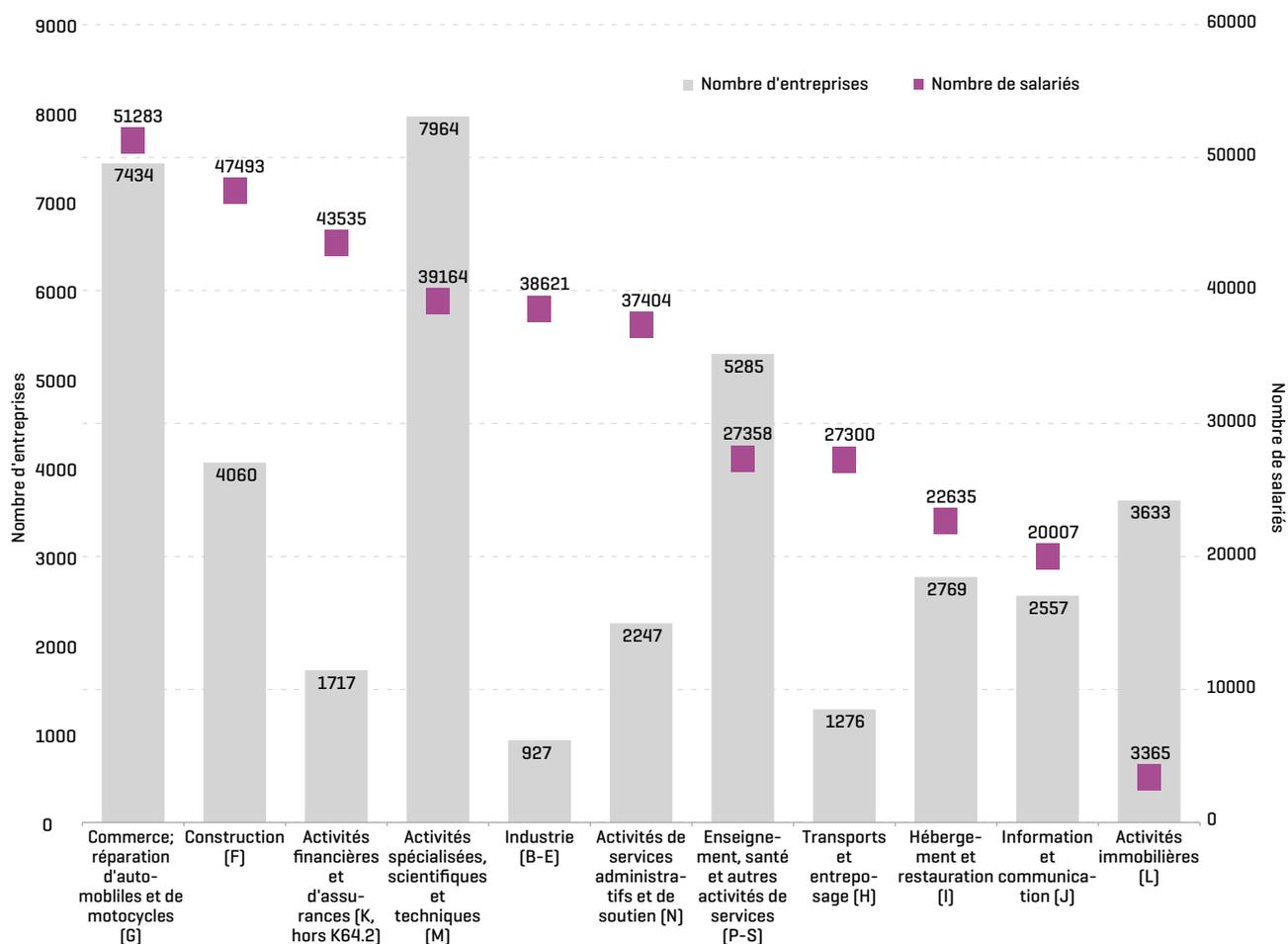
SEARCH
SEARCH
▶TR/01▶03
//SYS ON TIME
FOUND▶01

▶TR/01▶03

▶RS:/011

▶RS:/0211TR

1 Quelles sont les branches de l'économie luxembourgeoise et combien de salariés occupent-elles ?



Source : STATEC, Démographie des entreprises, 2018.

Lien Internet des tableaux :

Tableau [D1300](#), Population des entreprises actives par branche

Tableau [BD_9BD_SZ_CL_R2](#), Démographie des entreprises par classe de taille, 2018

En 2018, l'économie marchande du Luxembourg compte au total 39 869 entreprises actives et quelque 358 000 salariés.

Selon la classification des entreprises suivant la nomenclature européenne des activités économiques (NACE) le secteur du commerce occupe le plus de salariés [51 283 salariés], suivi de la construction [47 493 salariés] et des activités financières et d'assurances [43 535 salariés]. Par contre, on note le plus grand nombre d'entreprises dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques [7 964 entreprises]. Celles-ci regroupent une variété d'activités telles que les services comptables, d'architecture ou d'ingénierie, pour n'en citer que quelques-unes, et se positionne à la 4^e place en termes d'emploi [39 164 salariés].

L'industrie, avec un total de 927 entreprises, ne représente que 2.3% de la population des entreprises actives, et, avec 11% de l'emploi salarié total, se classe parmi les cinq principales branches d'activité dominant le marché de l'emploi. L'industrie est également l'activité dans laquelle on constate une plus large proportion de grandes entreprises ; l'effectif moyen par entreprise est de 42 salariés. A l'opposé, les entreprises exerçant des activités immobilières se caractérisent par une plus faible taille avec 0.9 salariés par entreprise en moyenne en 2018.

À propos de l'indicateur

Dans le système statistique européen, **l'entreprise** est définie comme étant « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. Une entreprise exerce une ou plusieurs activités dans un ou plusieurs lieux. Une entreprise peut correspondre à une seule unité légale. » [cf. section III, point A, de l'annexe du règlement [CEE] N° 696/93 du Conseil du 15 mars 1993 relatif aux unités statistiques. A noter que l'unité légale réfère aux personnes physiques et morales, et se caractérise par sa personnalité juridique propre et distincte]

Une entreprise est considérée comme **active** lorsqu'elle a « soit réalisé un chiffre d'affaires, soit occupé des salariés, à un moment quelconque de la période de référence, même pendant une période limitée. » [cf. article 8 du Code de Commerce, Livre 1^{er} Du commerce en général, Titre II. Des livres de commerce]

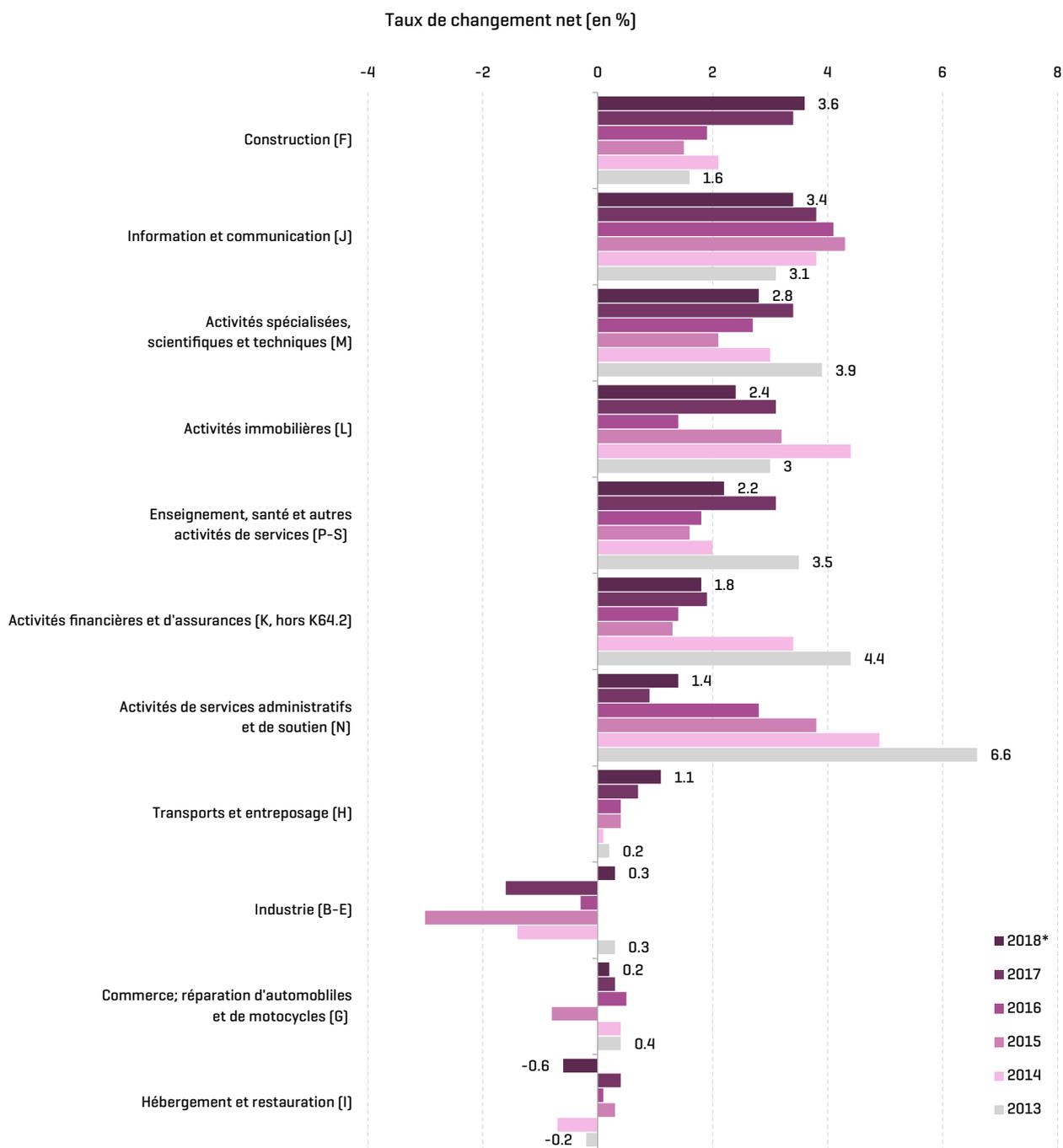
Le nombre de salariés est défini comme étant le nombre de personnes travaillant pour le compte d'un employeur, disposant d'un contrat de travail et percevant une rémunération sous la forme d'un traitement, d'un salaire, d'émoluments, de gratifications, d'un salaire aux pièces ou d'une rémunération en nature [cf. annexe IX, sous code 16 91 1, du règlement [CE] no 250/2009 de la Commission du 11 mars 2009]

La **NACE** est une nomenclature hiérarchique des activités économiques. Les indicateurs relatifs à la démographie des entreprises sont établis pour les activités relevant des sections B à N et P à S de la NACE Rév.2, à l'exclusion des rubriques K64.2 et K64.3. Les sections B à E de la NACE correspondent à l'industrie, la section F à la construction, la section G au commerce et les sections H à S [hors O] aux services.

Les **activités qui ne sont pas incluses** dans le tableau sont l'agriculture, la sylviculture et la pêche [section A], l'administration publique [section O], les activités des ménages et extra territoriales [sections T et U], les activités des sociétés holding [groupe K64.2] et fonds de placement et entités financières similaires [groupe K64.3]. Ces deux dernières [K64.2 et K64.3] sont exclues de tous les agrégats supérieurs [division 64, section K, services [H à S, hors O] et de l'économie totale [B à S, hors O].

Les données sur les entreprises actives sont disponibles dans la rubrique "[Démographie et structure des entreprises](#)" sur le Portail des statistiques.

2. Quelles sont les branches les plus créatrices de nouvelles entreprises ?



* Chiffres estimés en 2018 concernant les disparitions d'entreprises.

Source : STATEC, Démographie des entreprises, 2018.

Lien Internet des tableaux :

Tableau [D1308](#), Principaux Indicateurs

Tableau [TIN00142](#), Indicateurs dérivés sur la démographie des entreprises - NACE Rév. 2 [B-N excepté K64.2]

En 2018, la construction (3.6%), les activités de l'information et communication (3.4%), les activités spécialisées, scientifiques et techniques (2.8%) comptent parmi les trois plus dynamiques branches économiques en termes de créations nettes d'entreprises par rapport au total des entreprises actives par branche. En bas de liste se situent l'Horeca avec un taux de [-0.6%], puis le commerce et l'industrie (0.2% et 0.3% respectivement).

Le classement des branches en fonction du taux de changement net diffère en fonction de l'année observée. En 2013, par exemple, ce sont les activités de services administratifs et de soutien, les activités financières et d'assurances, les activités spécialisées, scientifiques et techniques qui se démarquent nettement des autres branches dans le classement avec des taux de changement nets se situant entre de 3.9% à 6.6%.

Pour l'ensemble de l'économie marchande le nombre d'entreprises actives augmente ainsi de 34 771 entreprises en 2013 à 39 869 en 2018 [+5 098 entreprises] (chiffres non représentés dans le graphique).

À propos de l'indicateur

Le **taux de création** d'entreprises correspond au nombre de créations d'entreprises au cours de la période de référence [t] divisé par le nombre d'entreprises actives au cours de t.

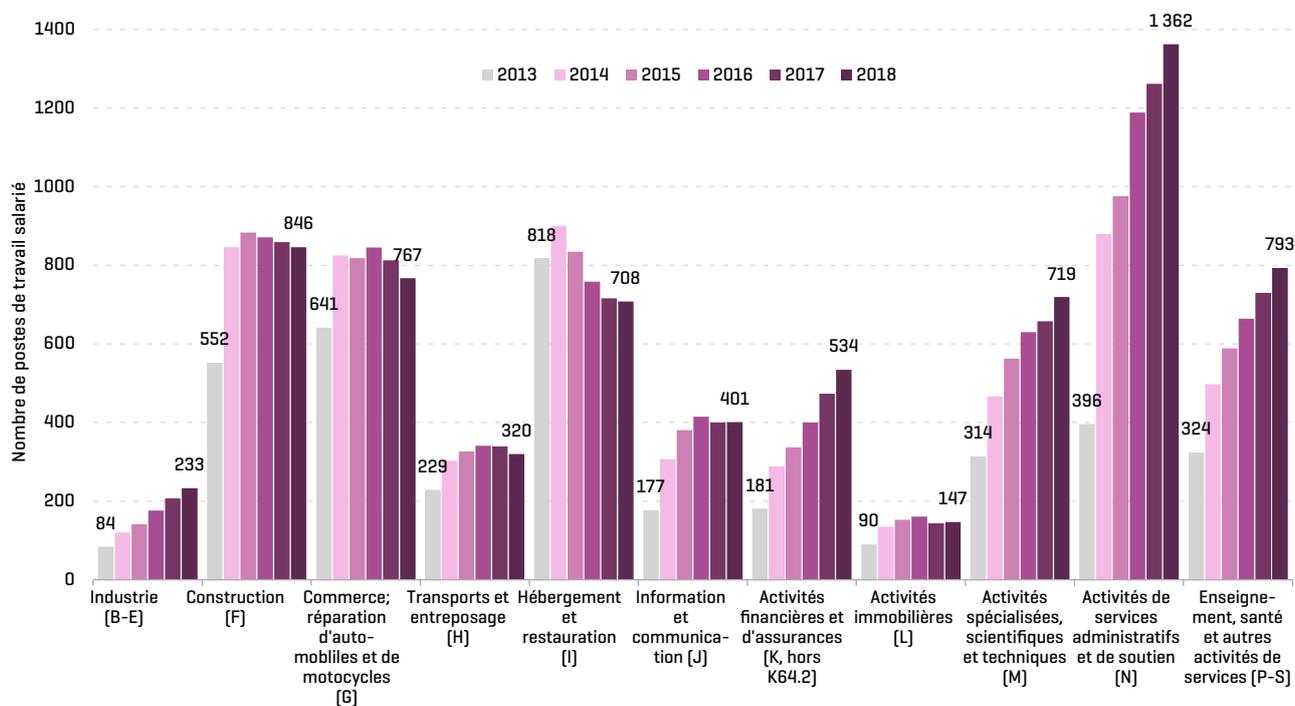
Le **taux de disparition** d'entreprises correspond au nombre de naissances d'entreprises au cours de la période de référence [t] divisé par le nombre d'entreprises actives au cours de t.

Le **taux de changement net** correspond à la différence entre le taux de création et le taux de disparition d'entreprises.

Les données sur les entreprises actives sont disponibles dans la rubrique "[Démographie et structure des entreprises](#)" sur le Portail des statistiques.

3 Quel est l'apport en postes de travail des entreprises créées en 2013 ?

NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL SALARIÉ DES ENTREPRISES AYANT ÉTÉ CRÉÉES EN 2013 ET AYANT SURVÉCU DEPUIS



Source : STATEC, Démographie des entreprises, 2018.

Lien Internet du tableau :

Tableau [D1307](#), Évolution des postes d'emploi salariés occupés dans les entreprises créées en 2013 [NACE Rév. 2]

Tableau [TIN00142](#), Indicateurs dérivés sur la démographie des entreprises - NACE Rév. 2 [B-N excepté K64.2]

Les entreprises qui naissent en 2013 offrent 3 803 nouveaux postes d'emploi pendant la même année de création, soit environ 1.2% de l'emploi salarié du total de l'économie marchande [chiffres non représentés dans le graphique]. La plus grande proportion est observée dans les branches économiques de l'horeca (818 postes), du commerce (641) et de la construction (552), alors que le taux de changement net d'entreprises est parmi les plus bas dans ces branches en 2013.

Les activités de services administratifs et de soutien, qui en 2013 figurent en tête du peloton en termes de création nette d'entreprises, créent 396 nouveaux postes d'emploi pendant la première année d'activité.

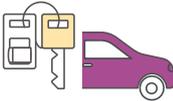
Jusqu'en 2018, les postes d'emploi salarié continuent à augmenter dans les entreprises survivantes. L'augmentation de postes, quoique à des rythmes variés, concerne la plupart des branches à l'exception de l'horeca,

où ces derniers chutent de plus de 100 entités sur une période de 5 ans.

La perte de postes dans l'horeca s'explique par le fait que la moitié des entreprises qui se créent dans cette branche disparaissent à nouveau au bout de cinq ans. Le taux de survie à cinq ans est en effet le plus bas dans cette branche [chiffres non représentés].

Pour l'ensemble de l'économie marchande, l'emploi aura progressé de près de 80% dans les entreprises survivantes sur la période observée, pour se situer à 6 827 postes en 2018 [chiffres non représentés]. Le graphique suivant montre la répartition des postes d'emploi de 2018 créés par les entreprises nées en 2013 entre les différentes branches d'activité économique. Les entreprises nées en 2013 réalisant des activités de services administratifs et de soutien génèrent la plus grande proportion de postes de travail sur une période de 5 ans avec 1 362 unités au total.

RÉPARTITION DES POSTES DE SALARIÉS DANS LES ENTREPRISES NOUVELLES EN (%)

	Activités de services administratifs et de soutien [N]	20
	Construction (F)	12.4
	Enseignement, santé et autres activités de services (P-S)	11.6
	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles [G]	11.2
	Activités spécialisées, scientifiques et techniques [M]	10.5
	Hébergement et restauration [I]	10.4
	Activités financières et d'assurances [K, hors K64.2]	7.8
	Information et communication [J]	5.9
	Transports et entreposage [H]	4.7
	Industrie (B-E)	3.4
	Activités immobilières [L]	2.2

À propos de l'indicateur

Dans le contexte de la démographie des entreprises, on parle de survie lorsqu'une entreprise est active en termes d'emploi et/ou de chiffre d'affaires l'année de création et les années suivantes. Deux types de survie peuvent être distingués :

1) **survie sans modification** : une entreprise créée l'année t est considérée avoir survécu l'année t+1 si elle est active à un moment quelconque de l'année t+1 ;

2) **survie par absorption** : une entreprise est également considérée comme survivante si l'unité légale liée a cessé d'être active, mais que l'activité a été reprise par une nouvelle unité légale créée spécifiquement dans le but de reprendre les facteurs de production de cette entreprise.

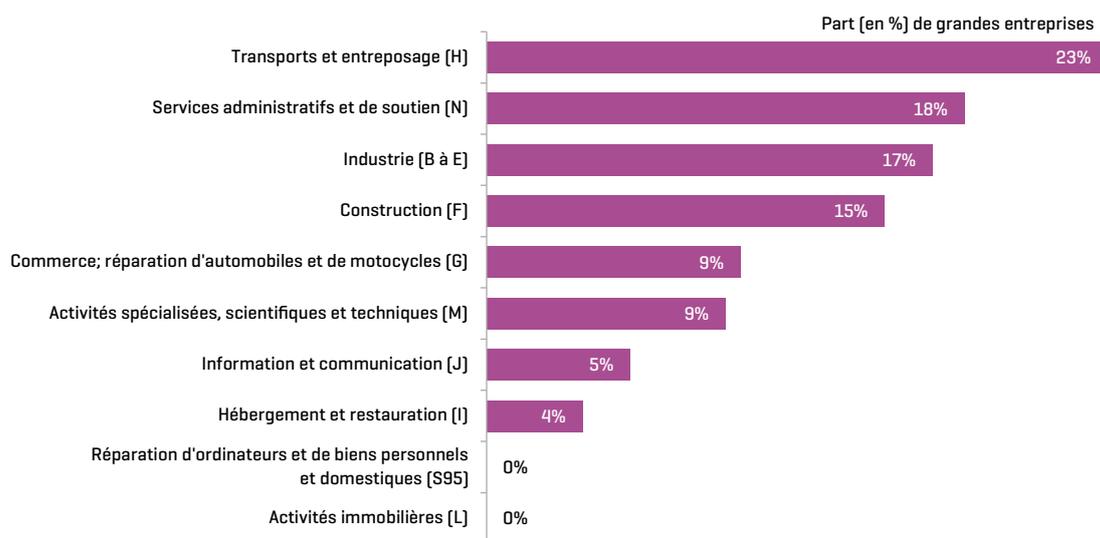
Les données sur les entreprises actives sont disponibles dans la rubrique "[Démographie et structure des entreprises](#)" sur le Portail des statistiques.



**Statistiques
structurelles sur
les entreprises :**
Economie marchande
non financière

4 Dans quelles activités non financières trouve-t-on les grandes entreprises ?

En 2018, sur les 34 347 entreprises de l'économie marchande non financière, **168 sont des grandes entreprises**, qui se répartissent de la manière suivante par branche d'activité économique :



Source : STATEC, Statistiques structurelles sur les entreprises, 2018

Lien Internet des tableaux :

- [Tableau D1111](#), Services non financiers par classe de taille de personnes occupées
- [Tableau D1112](#), Industrie par classe de taille de personnes occupées
- [Tableau D1113](#), Commerce par classe de taille de personnes occupées
- [Tableau D1114](#), Construction par classe de taille de personnes occupées

En 2018, 0.5% des entreprises de l'économie marchande non financière occupent au moins 250 personnes. Ces grandes entreprises représentent un tiers (34%) de l'emploi total (donnée non présentée).

Près d'une grande entreprise sur quatre (23%) est issue des services de transports et d'entreposage. La moitié des grandes entreprises se trouvent dans l'ensemble des activités de services administratifs et de soutien (18%), de l'industrie (17%) et de la construction (15%).

Une minorité des entreprises de grande taille exercent une activité de services de l'information et de la communication (5%) ou de services d'hébergement et de restauration (4%). Il n'y a aucune grande entreprise dans les services de réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques ainsi que dans les services immobiliers.

À propos de l'indicateur

Cet article couvre uniquement les entreprises de l'économie marchande non financière. En conséquence, les activités économiques suivantes ne sont pas incluses (code NACE Rév.2 entre parenthèses) : l'agriculture (A), les services financiers et d'assurance (section K), l'enseignement (section P), la santé humaine et l'action sociale (section Q), les arts, spectacles et activités récréatives (section R), les activités des organisations associatives (S94), ainsi que les autres services personnels (S96).

La **taille** est déterminée pour chaque entreprise individuellement sur base de son emploi, sans tenir compte d'autres critères tels que par exemple le chiffre d'affaires ou encore l'appartenance à un groupe d'entreprises.

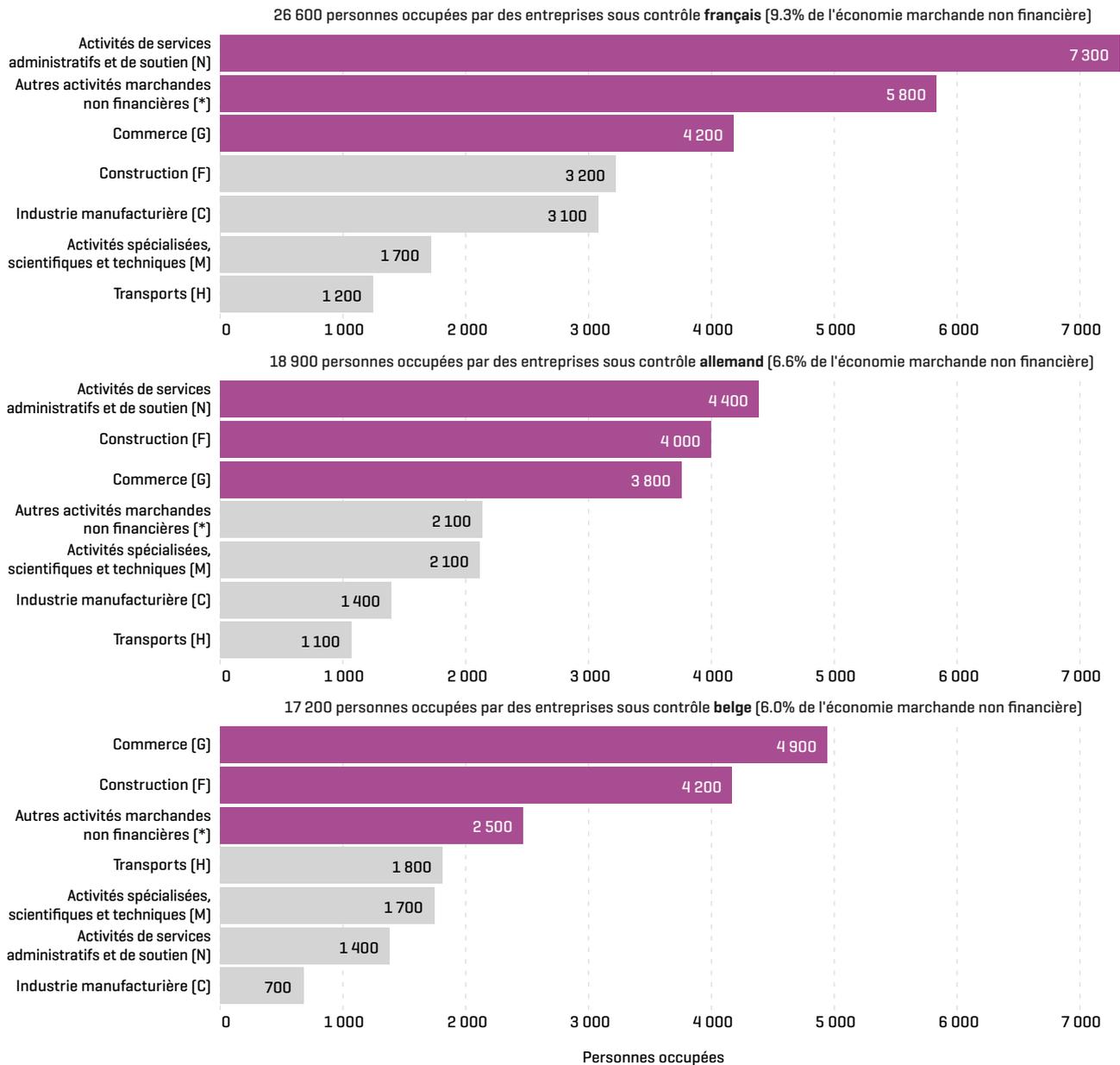
Les données européennes sur les entreprises de l'économie marchande non financière par branche d'activités sont disponibles dans la rubrique [« Statistiques structurelles sur les entreprises »](#) du site web d'Eurostat.



**Structure et
activité des filiales
étrangères :
Economie marchande
non financière**

Combien de personnes travaillent dans des entreprises non financières sous contrôle d'un pays voisin et dans quelles branches d'activité opèrent-elles ?

Au sein de l'économie marchande non financière du Luxembourg, plus d'une personne sur cinq (21.9%), soit 62 700 personnes, travaillent en 2018 dans une entreprise contrôlée depuis l'un des pays limitrophes. Cet emploi se répartit de la manière suivante entre nos trois pays voisins :



Afin de simplifier la lecture, le nombre de personnes occupées a été arrondi à la centaine.

Ad (*) Pour des raisons ayant notamment trait au secret statistique, les « Autres activités marchandes non financières » regroupent les industries extractives [section B de la NACE Rév.2], la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné [section D], la production et distribution d'eau, l'assainissement, la gestion des déchets et la dépollution [section E], l'hébergement et la restauration [section I], l'information et la communication [section J], les activités immobilières [section L] et réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques [division S95].

Source : STATEC, Statistiques sur la structure et l'activité des filiales étrangères (volet « inward FATS »), 2018.

Lien Internet du tableau :

Tableau [fats_g1a_08](#), Statistiques des filiales étrangères par activité économique et une sélection des pays de résidence des entités contrôlantes.

En 2018, 62 700 personnes, qu'elles soient résidentes ou non, travaillent auprès de 6 100 entreprises non financières luxembourgeoises (donnée non présentée) contrôlées depuis les pays voisins. A titre de comparaison, environ 24 000 entreprises sous contrôle luxembourgeois occupent à peu près 170 000 personnes au Grand-Duché pour cette même année (données non présentées).

Près d'une personne sur 10 (9.3%) de l'ensemble de l'emploi de l'économie marchande non financière, soit 26 600 personnes, travaillent dans une entreprise sous contrôle français, tandis que 18 900 personnes (6.6%) sont employées par des entreprises allemandes et 17 200 (6%) personnes par des entreprises belges.

Les employés des entreprises sous contrôle des pays limitrophes sont principalement occupés par les services administratifs et de soutien, que ce soit sous contrôle français (7 300 personnes) ou allemand (4 400 personnes). Le commerce, la construction et les autres activités marchandes non financières occupent également de nombreuses personnes dans des entreprises contrôlées par nos trois voisins. Pour les entreprises contrôlées depuis la Belgique, ces activités figurent aux trois premières positions avec un emploi de respectivement 4 900, 4 200, et 2 500 personnes.

Toutefois, des spécificités sont inhérentes à chaque branche économique en fonction du pays de contrôle. Par exemple, relativement au contrôle belge et allemand, le contrôle français s'exerce davantage dans les autres activités marchandes non financières (5 800 personnes) et l'industrie manufacturière (3 100 personnes). A contrario, les entreprises sous contrôle allemand occupent plus de personnes dans des activités spécialisées, scientifiques et techniques (2 100 personnes) tandis que ce sont plutôt les activités de transports (1 800 personnes) qui sont sous contrôle belge.

À propos de l'indicateur

Le « **contrôle** » désigne « le pouvoir de déterminer la politique générale d'une entreprise en choisissant au besoin ses administrateurs. À cet égard, l'entreprise A est dite contrôlée par l'unité institutionnelle B lorsque B contrôle, directement ou indirectement, plus de la moitié des voix attribuées aux actionnaires ou plus de la moitié des actions. » [cf. article 2 du Règlement (CE) no 716/2007 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2007 relatif aux statistiques communautaires sur la structure et l'activité des filiales étrangères]

Le « **contrôle ultime** » est déterminé pour chaque entreprise résidente en remontant sa chaîne de contrôle jusqu'à ce que l'on identifie l'unité institutionnelle qui n'est contrôlée par aucune autre unité institutionnelle – cette unité est encore appelée « unité institutionnelle contrôlante ultime ».

Une **unité institutionnelle** est une entité économique capable de posséder des actifs, de prendre des engagements et de réaliser des opérations avec d'autres entités. Elle est "résidente" quand son "centre d'intérêt économique" se trouve sur le "territoire économique" du pays de résidence.

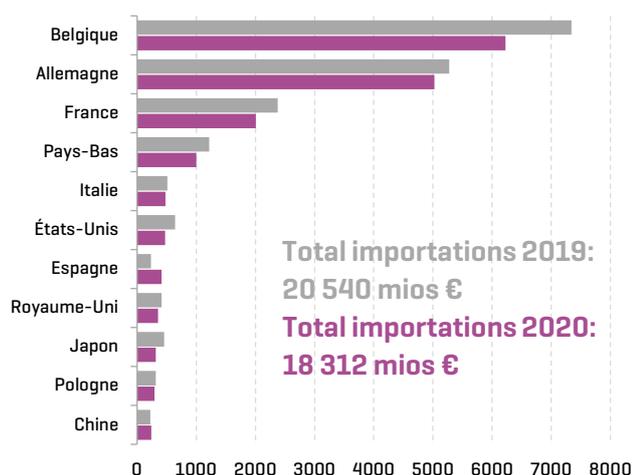
Les **personnes occupées** correspondent au nombre total de personnes travaillant dans une entreprise. Il s'agit de l'ensemble des salariés et des non-salariés. Les non-salariés travaillent régulièrement dans l'entreprise, mais ne perçoivent pas de rémunération comptabilisée dans les frais de personnel de l'entreprise et ne figurent sur aucune liste des salariés d'une autre entreprise au titre de leur emploi principal (par exemple : aidants familiaux, propriétaires exploitants). Est exclue la main-d'œuvre mise à disposition par des entreprises de travail temporaire. [cf. annexe I, sous code 16 11 10, du règlement (CE) no 250/2009 de la Commission du 11 mars 2009]

Les données européennes sur les entreprises de l'économie marchande non financière par branche d'activités sont disponibles dans la rubrique « [Statistiques structurelles sur les entreprises](#) » du site web d'Eurostat.

Commerce extérieur

Quel a été l'impact de la pandémie sur les échanges de biens avec nos pays partenaires ?

LES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES IMPORTENT PRINCIPALEMENT DES PAYS SUIVANTS (EN MILLIONS EUR) :



Source : STATEC, Commerce extérieur, 2020.

Lien Internet du fichier :

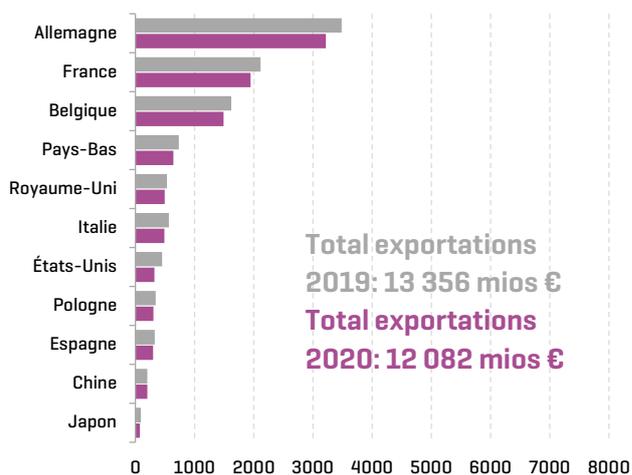
[E4103](#) "Commerce extérieur du Luxembourg par pays partenaires et par catégories de marchandises 1993-2020".

Autant en 2020 qu'en 2019, les trois pays limitrophes [Allemagne, Belgique, France] ainsi que les Pays-Bas concentrent près des deux tiers du total de nos échanges de biens. En termes de flux, ils comptabilisent 80% du total des importations et 60% des exportations.

Plusieurs facteurs expliquent cette forte concentration du commerce extérieur avec nos voisins directs : la proximité géographique, la taille des partenaires économiques [Allemagne, France], les profonds liens économiques avec la Belgique [l'Union économique belgo-luxembourgeoise-UEBL, le Benelux], la proximité des ports maritimes de Rotterdam et d'Anvers et, de manière plus générale, les conditions-cadres de l'Union européenne favorables au commerce intra-UE [marché unique, zone euro, union douanière].

En 2019, le montant total des importations était de 20.5 milliards. En 2020, il décline pour se situer à 18.2 milliards EUR. Les exportations suivent la même tendance et passent de 13.4 milliards EUR à 12 milliards EUR. Cette baisse généralisée des importations et des exportations s'explique par la crise économique liée au COVID-19.

LES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES EXPORTENT PRINCIPALEMENT VERS LES PAYS SUIVANTS (EN MILLIONS EUR) :



Source : STATEC, Commerce extérieur, 2020.

Lien Internet du fichier :

[E4103](#) "Commerce extérieur du Luxembourg par pays partenaires et par catégories de marchandises 1993-2020".

Elle sera analysée de manière plus détaillée aux points 7 et 8 du présent chapitre.

La pandémie a affecté nos importations de manière plus significative que nos exportations. Les échanges avec les pays non européens ont été le plus atteints, comme c'est le cas avec les États-Unis [-30% par rapport à 2019]. Parmi les moins touchées, nos importations d'Allemagne [-5%], alors que celles des Pays-Bas chutent de 18%, de la France de 16%, de la Belgique de 15%. A contrario, les importations de la Chine ont augmenté de 8%, cette hausse s'explique par l'accroissement de la demande luxembourgeoise en masques et appareils médicaux.

Les données sur les importations et exportations du Luxembourg sont disponibles dans la rubrique « [Commerce extérieur](#) » sur le Portail des statistiques.

À propos de l'indicateur

Les statistiques du **commerce extérieur** recensent en principe uniquement les marchandises traversant physiquement la frontière luxembourgeoise [y compris l'énergie électrique et le gaz] à destination ou en provenance d'un autre Etat membre respectivement d'un pays tiers [cf. le Règlement UE 2019/2152 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 relatif aux statistiques européennes d'entreprises, entré en vigueur le 01/01/2021].

Les statistiques du commerce extérieur retiennent comme pays partenaire, à l'importation, le pays de dernière provenance du produit et, à l'exportation, le dernier pays de destination connu au moment de l'expédition.

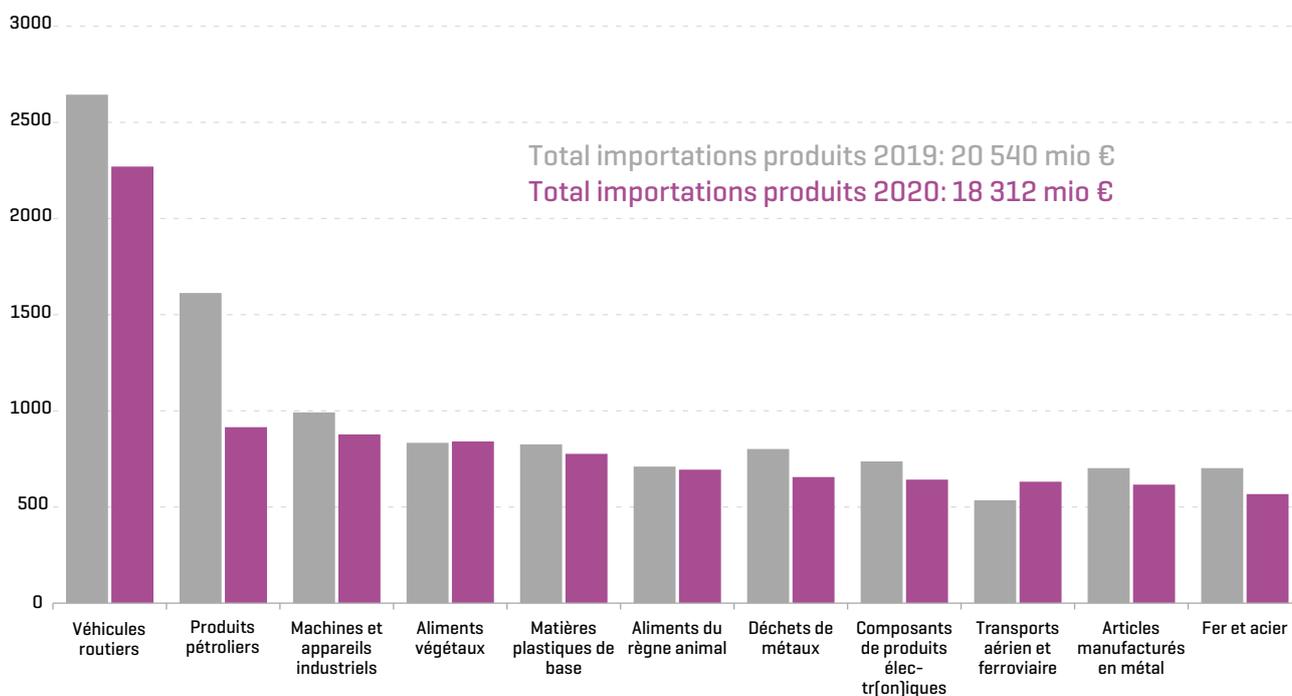
De ces statistiques sont exclues :

- Les opérations triangulaires : lors d'une telle opération le mouvement réel des biens se fait entre deux pays autres que le Luxembourg bien que l'opération d'import/export soit réalisée par une entreprise résidente.
- Transactions sur billets de banque, titres, or monétaire ainsi que pièces de monnaie ayant cours légal.
- Les transferts passagers entre deux pays à l'exception des opérations de réparations et de travail de perfectionnement.

La balance commerciale est la différence entre les valeurs des exportations et des importations de biens. Une balance commerciale positive signifie que le pays exporte plus de marchandises qu'il n'en importe : on parle alors d'excédent commercial. Quand elle est négative, on parle de déficit commercial. La balance commerciale est une composante de la balance courante, elle-même faisant partie de la balance des paiements. [cf. Nations unies, « Système de comptabilité nationale [SCN] 1993 », § 2.166]

7 Quel a été l'impact de la pandémie sur les importations de biens ?

LES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES IMPORTENT PRINCIPALEMENT LES PRODUITS SUIVANTS (EN MILLIONS EUR) :



Source : STATEC, Commerce extérieur, 2020

Lien Internet du fichier :

[tableau DS-018995](#)

Le Luxembourg est une petite économie ouverte qui doit fortement s'approvisionner à l'étranger. Le taux de couverture des importations par les exportations, de 66%, reste constant entre 2019 et 2020, confirmant une balance commerciale déficitaire, ce qui est d'ailleurs le cas depuis 1975.

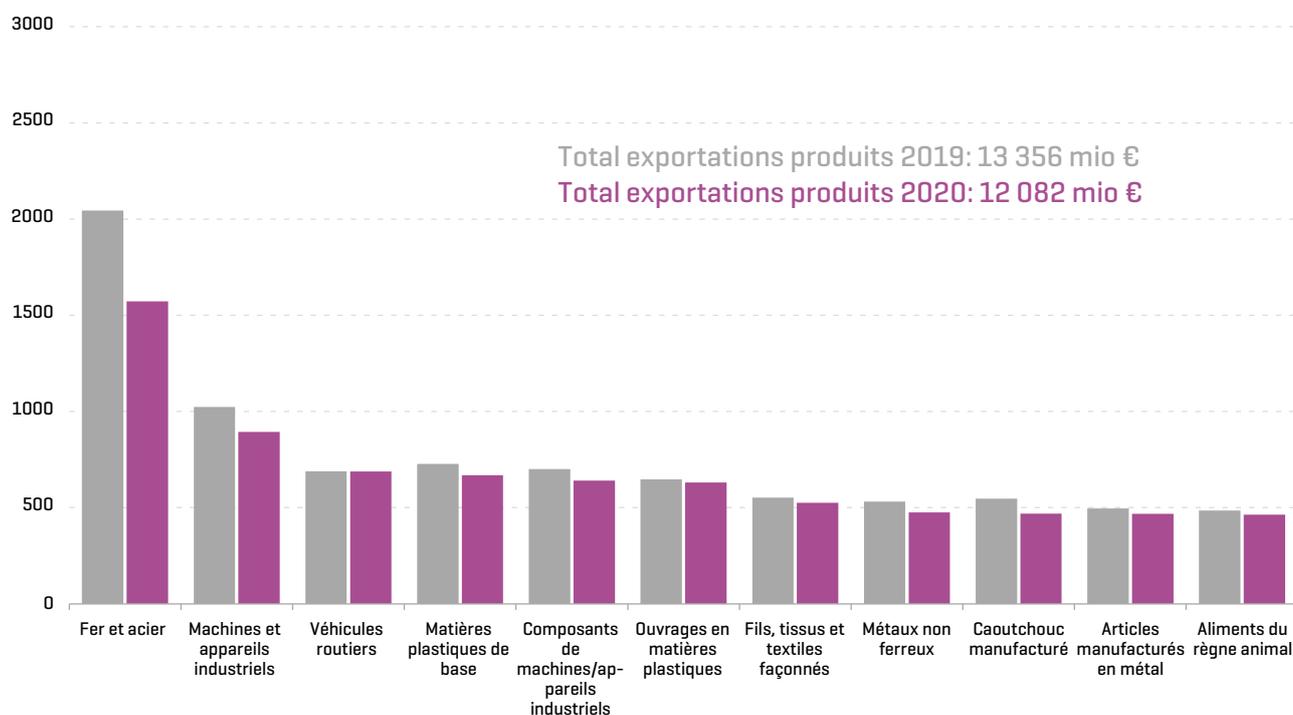
Malgré la crise économique liée au COVID-19, la structure des importations reste pratiquement inchangée d'une année sur l'autre. Comparé aux exportations, l'éventail des biens importés est bien plus diversifié. On notera qu'une des rares augmentations est due à l'importation de produits liés au transport aérien et ferroviaire, qui fait son apparition en 2020 à la neuvième position des produits les plus importés (douzième en 2019). Cette augmentation n'est pas un effet de la pandémie mais résulte de commandes antérieures, livrées en cours de l'année 2020. 50% de la baisse généralisée des importations s'explique par la régression des véhicules routiers et celle des produits pétroliers. Cette baisse est une conséquence de la pandémie, en particulier

des mesures de lock-down mises en place, impliquant notamment le télétravail, la fermeture des négoce non essentiels, dont les concessionnaires automobiles et le ralentissement général de l'activité économique.

Pour les produits n'apparaissant pas dans le graphique, en raison de leur moindre volume d'échange, une croissance des importations est à noter pour la nourriture destinée aux animaux [+27%], les fils, tissus et textiles façonnés [+15%], les tabacs bruts et fabriqués [+6%], les savons, produits d'entretien et détergents [+5%] et les produits pharmaceutiques. L'importation de cosmétiques diminue quant à elle de 10%.

8 Quel a été l'impact de la pandémie sur les exportations de biens ?

LES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES EXPORTENT PRINCIPALEMENT LES PRODUITS SUIVANTS (EN MILLIONS EUR) :



Source : STATEC, Commerce extérieur, 2020

Lien Internet du fichier :

[tableau DS-018995](#)

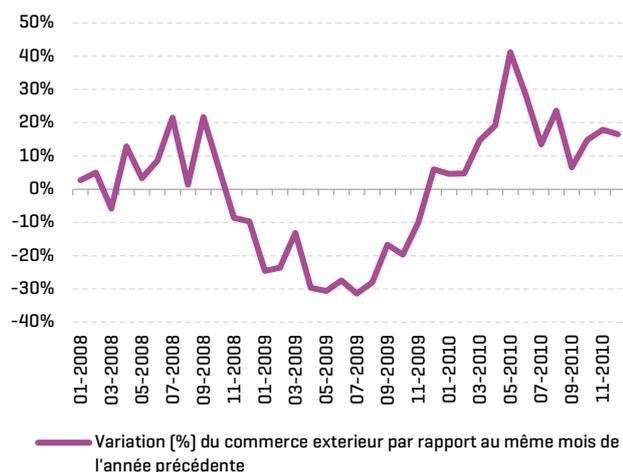
Malgré la crise économique liée au COVID-19, la structure des exportations reste pratiquement inchangée d'une année sur l'autre. Les biens industriels continuent de dominer le classement des catégories de produits à l'exportation en 2020. 50% de la baisse généralisée des exportations s'explique par la régression des articles de fer et acier et celle des machines et appareils industriels, due au ralentissement de l'activité industrielle causée par la pandémie.

Pour les produits n'apparaissant pas dans le graphique, en raison de leur moindre volume d'échange, une croissance des exportations est à noter pour les savons, produits d'entretien et détergers (+17%). L'exportation de cosmétiques diminue quant à elle de 13%.

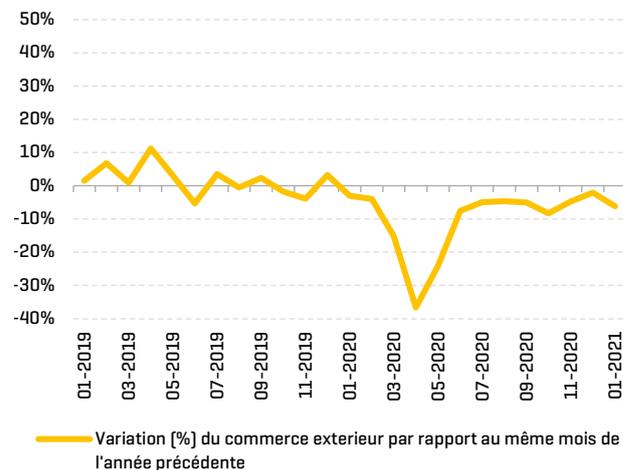
Les données sur les importations et exportations du Luxembourg sont disponibles dans la rubrique « Commerce extérieur » sur le Portail des statistiques.

L'impact de la crise Covid-19 sur le Commerce Extérieur luxembourgeois est-il comparable à celui de la crise subprime ?

CRISE SUBPRIME - COMMERCE EXTÉRIEUR (Δ%)



CRISE COVID-19 - COMMERCE EXTÉRIEUR (Δ%)



Source : STATEC, Commerce extérieur, 2020

Lien Internet du fichier :

[E 4010 - Exportations et importations par pays et par mois 2009-2021](#)

L'effet négatif de la crise des subprimes se fait sentir au Luxembourg à partir d'octobre 2008, avec une chute du total des importations et des exportations de près de 10% par rapport au même mois de l'année précédente. Cette crise s'étendra sur plus d'une année, avec un pic de variation négative atteint en juillet 2009. Une lente reprise en dents de scie s'amorcera en 2010 : à l'exception des mois de mai et juin, les variations positives ne réussiront néanmoins pas à couvrir complètement les chutes drastiques expérimentées lors des mêmes mois de l'année précédente.

Fort heureusement l'impact de la crise du Covid-19 a un tout autre visage puisque les répercussions de ses effets négatifs se font ressentir sur un laps de temps beaucoup plus court qui correspond essentiellement à la période de lock-down, mise en place par le gouvernement et allant de mi-mars à mi-mai 2020. A partir du mois de juin 2020, la reprise est définitivement amorcée pour retrouver une situation quasi linéaire et similaire aux mois précédents la crise.

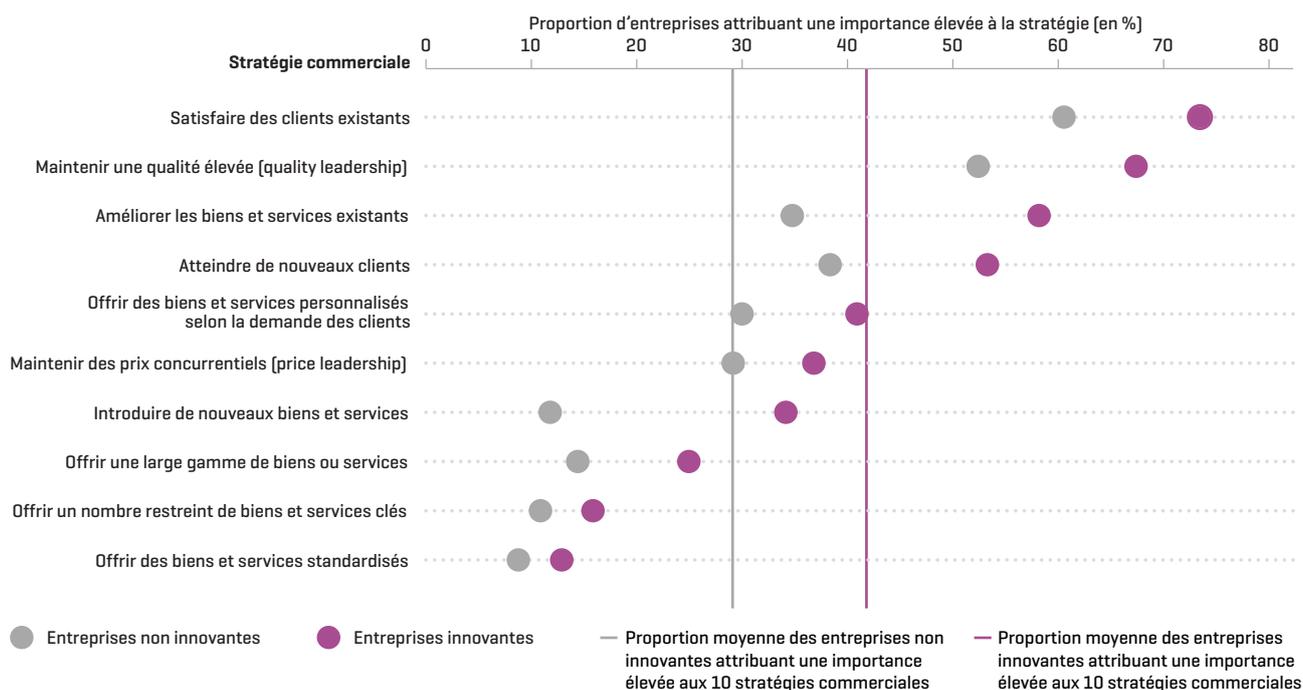
Les données sur les importations et exportations du Luxembourg sont disponibles dans la rubrique « [Commerce extérieur](#) » sur le Portail des statistiques.

Sciences, technologie et innovation



10 Quelles sont les stratégies commerciales les plus importantes pour les entreprises dans leur quête de performance économique ?

DE 2016 À 2018, L'ORIENTATION CLIENT ET L'APPROCHE QUALITÉ ONT ÉTÉ LES DEUX PRINCIPAUX AXES STRATÉGIQUES CONTRIBUANT À ASSURER LA PERFORMANCE DES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES :



Source : STATEC, Statistiques sur l'innovation 2016-2018.

Lien Internet du tableau :

Tableau [inn_cis11_strat](#), Entreprises par type de stratégie commerciale appliquée et importance de la stratégie.

Les résultats de l'enquête combinée sur la R&D 2018 et l'innovation 2016-2018 montrent que, pour presque trois entreprises innovantes sur quatre [73%], la satisfaction de la clientèle existante est une stratégie très importante pour réussir économiquement. Parmi un panel de dix stratégies commerciales, c'est celle qui a également recueilli le plus d'adhésion parmi les entreprises non innovantes [61%].

L'approche client n'est pas pour autant exclusivement conservatrice puisqu'atteindre de nouveaux clients ou développer une solution personnalisée sont deux autres stratégies qui figurent dans la première moitié du classement, tant pour les entreprises innovantes que les entreprises non innovantes.

Un autre axe majeur est l'engagement sur la qualité. La stratégie consistant à développer des produits et services de haute qualité, est un facteur-clé catalysant la réussite économique. C'est la seconde stratégie considérée la plus importante, que ce soit pour les entreprises innovantes [67%] ou non innovantes [52%].

Pour les entreprises innovantes, l'aspect qualité semble être en étroite relation avec l'amélioration de biens et services existants [58%], alors que, parmi celles qui n'innovent pas, seulement 35% y attachent beaucoup d'importance.

En revanche, l'approche quantitative est jugée beaucoup moins pertinente. En effet, le fait d'offrir une large gamme de produits ou, au contraire, de se focaliser sur un portefeuille restreint de biens et services ne sont des stratégies capitales à la réussite économique des entreprises que pour moins de 30% d'entre elles.

Nous notons que les entreprises innovantes accordent plus d'importance d'une manière générale à toutes ces stratégies [42%], contre seulement 29% pour les entreprises non innovantes. Cet écart s'explique entre autres par la présence de stratégies telles que l'introduction de biens ou services entièrement nouveaux ou l'amélioration du portefeuille existant. Dès lors, on comprend aisément l'appétence accrue des entreprises innovantes pour ces deux dernières stratégies.

A propos de l'indicateur

L'enquête combinée sur la recherche et le développement 2018 et sur l'innovation 2016-2018 est une enquête biennale menée auprès des entreprises occupant au moins 10 personnes et qui exercent une activité économique de base relative à l'innovation : l'industrie [sections C à E de la NACE Rév.2], le commerce [division G46], les services financiers [section K] et les services non financiers [sections H et J ainsi que les divisions 71, 72 et 73].

Pour chacune des stratégies, les entreprises enquêtées ont indiqué un degré d'importance [élevé, moyen, faible ou aucun] pour assurer leur performance économique. Cet article se concentre seulement sur le **degré d'importance élevé**.

Selon le Manuel d'Oslo [édition 2018], « une **innovation** désigne un produit ou un processus (ou une combinaison des deux) nouveau ou amélioré qui diffère sensiblement des produits ou processus précédents d'une unité et a été mis à la disposition d'utilisateurs potentiels [produit] ou mis en œuvre par l'unité [processus]. [...] Les **activités d'innovation** désignent l'ensemble des activités de développement, financières et commerciales, menées par une entreprise et ayant vocation à déboucher sur une innovation pour ladite entreprise. »

Les **entreprises innovantes** ont mené des activités d'innovation au cours de la période considérée : sont couvertes également les entreprises ayant de telles activités en cours, suspendues ou abandonnées.

Les **entreprises non innovantes** n'ont eu aucune activité d'innovation pendant la période de référence.

Les données sur l'innovation des entreprises au Luxembourg sont disponibles dans la rubrique [« Innovation »](#) sur le Portail des statistiques.

Usage des TIC par les entreprises



111

Quelques années avant la crise du Covid-19, combien d'entreprises disposaient d'un accès à distance à leur environnement informatique ?



73%

des entreprises en **2016** disposent d'un accès à distance à leurs systèmes informatiques.

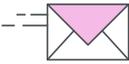


70%

des entreprises en **2018** fournissent à leurs employés des appareils portables permettant une connexion mobile à Internet à des fins professionnelles.

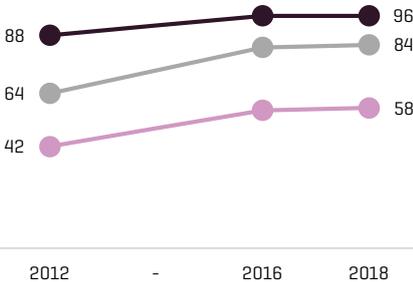
CONCERNANT LES ENTREPRISES DE 2018 :

64%



fournissent des appareils portables permettant d'accéder à leur système de **courrier électronique**, dont :

Part des entreprises

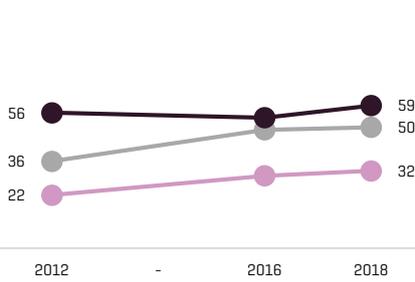


36%



fournissent des appareils portables permettant d'accéder et de modifier leurs documents, dont :

Part des entreprises

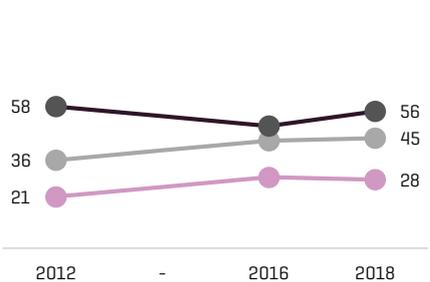


32%



fournissent des appareils portables permettant d'utiliser des applications professionnelles spécialisées, dont :

Part des entreprises



● Entreprises occupant au moins 250 personnes ● Entreprises occupant de 50 à 249 personnes ● Entreprises occupant moins de 10 à 49 personnes



38%

des entreprises en **2018** fournissent à plus de 20% de leurs employés des appareils portables permettant une connexion mobile à Internet à des fins professionnelles.

38%



des entreprises occupant de 10 à 49 personnes

39%



des entreprises occupant de 50 à 249 personnes

36%



des entreprises occupant au moins 250 personnes

* une entreprise peut appartenir à plusieurs catégories

Source : STATEC, Statistiques sur l'usage des technologies de l'information et de la communication dans les entreprises 2012, 2016 et 2018.

Lien Internet des tableaux :

[Tableaux isoc ci in en2](#), Accès à l'Internet

[Tableau isoc cimobe use](#), Usage professionnel des connexions mobiles à l'internet

Devenu quasiment indispensable en 2020, près de 3 entreprises sur 4 disposaient déjà d'un accès à distance à leurs systèmes informatiques en 2016. Une telle infrastructure permet aux employés d'accéder au système de courrier électronique de l'entreprise, d'accéder aux documents et de les modifier ou même d'utiliser des logiciels professionnels spécialisés – et ceci à l'aide de n'importe quel type de connexion : fixe, réseau sans fil ou réseau mobile.

En 2018, 70% des entreprises fournissent à leurs employés des appareils portables permettant une connexion mobile à Internet à des fins professionnelles. Dans deux tiers des entreprises, il est ainsi possible d'accéder au système de courrier électronique de l'entreprise à l'aide de ces appareils portables (64%). Par contre, les documents ou les logiciels de l'entreprise ne sont accessibles par de tels appareils que dans un tiers des entreprises (respectivement 36% et 32%).

D'une manière générale, les grandes entreprises connaissent la proportion la plus élevée, quelle que soit le type d'accès offert. Alors que l'accès mobile au courrier électronique par les grandes entreprises a encore connu une augmentation de 8 points entre 2012 et 2018, l'accès aux documents (+3 points) ainsi que l'utilisation de logiciels (+2 points) n'ont guère progressé.

Les petites et moyennes entreprises ont réduit leur écart par rapport aux grandes entreprises ces dernières années. Sur la même période, la proportion des entreprises fournissant un accès mobile permettant la modification de documents de l'entreprise a augmenté de plus de 10 points pour les petites entreprises et de +14 points pour les entreprises de taille moyenne.

Près de deux entreprises sur cinq (38%) fournissent à plus de 20% de leurs employés des appareils portables permettant une connexion mobile à Internet à des fins professionnelles. La proportion des grandes entreprises est légèrement plus faible (36%) que celle des petites et moyennes entreprises.

A propos de l'indicateur

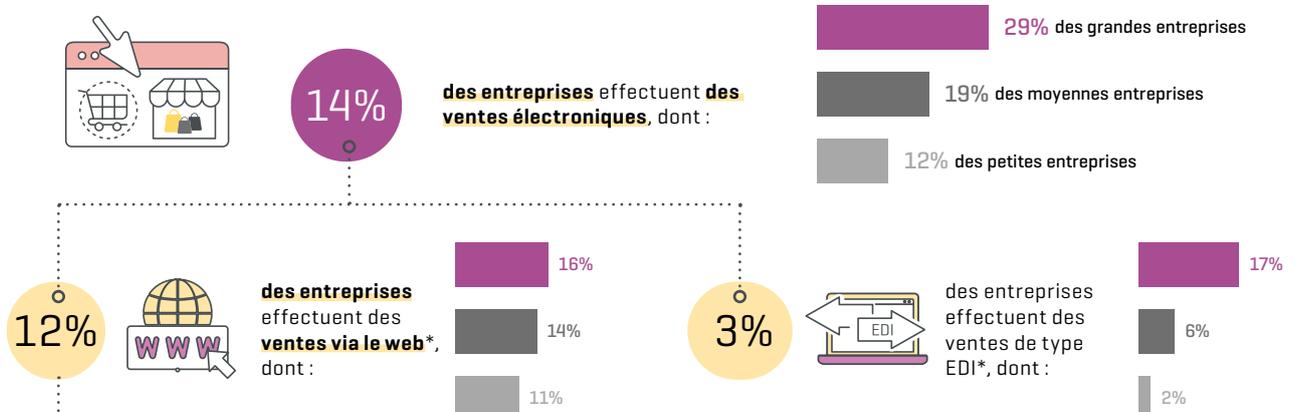
L'article reflète les dernières informations disponibles avant la crise du COVID-19. La thématique sera renouvelée dans l'enquête sur l'usage des TIC par les entreprises 2021 (résultats disponibles vers la fin de l'année 2021, voire au début 2022).

L'accès à distance aux systèmes informatiques de l'entreprise mesure la mise à disposition d'un tel accès, que la connexion se fasse via une connexion à Internet fixe, via une connexion sans fil (Wi-Fi) ou via les réseaux de téléphonie mobile (3G, 4G, etc.).

Une connexion mobile à Internet pour un usage professionnel signifie l'utilisation d'appareils portables se connectant à Internet via les réseaux de téléphonie mobile (que ce soit à l'intérieur ou en dehors des locaux de l'entreprise) et non en Wi-Fi. Les entreprises fournissent aux personnes occupées des dispositifs portables et paient tout ou jusqu'à une certaine limite, l'abonnement et les frais d'utilisation de ces dispositifs portables.

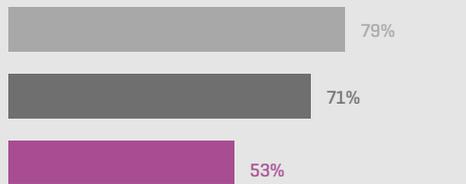
Les données sur l'usage professionnel des connexions mobiles à l'Internet sont disponibles dans la rubrique « [Economie et société numériques](#) » du site web d'Eurostat.

12.1 Combien d'entreprises offrent des ventes électroniques [e-commerce] à leurs clients et comment se caractérisent-elles ?

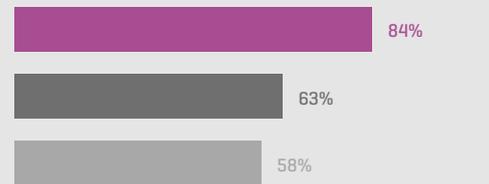


Les clients des ventes web*

79% des petites entreprises font leurs ventes web à des clients particuliers [B2C]...



...58% font leurs ventes web également à des clients B2B ou B2G

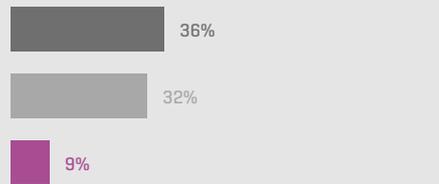


La plateforme utilisée pour les ventes web*

95% des grandes entreprises réalisent leurs ventes web à travers leur propre site web ou « app »...



...9% utilisent des sites ou des applications de marché en ligne



■ Grandes entreprises : au moins 250 personnes occupées ■ Moyennes entreprises : de 50 à 249 personnes occupées
 ■ Petites entreprises : de 10 à 49 personnes occupées

* une entreprise peut appartenir à plusieurs catégories

Source : STATEC, Statistiques sur l'usage des technologies de l'information et de la communication dans les entreprises 2019.

Lien Internet du tableau :

[Tableau isoc_ec_eseln2](#), Ventes électroniques

En 2019, 1 entreprise sur 7 déclare avoir réalisé des ventes électroniques pendant l'année comptable 2018. Pour la majorité d'entre-elles, ces ventes se font sur le web (12% des entreprises), tandis que 3% réalisent des ventes par l'intermédiaire de messages EDI (échange de données informatisé, Electronic Data Interchange). Dans l'enquête, une entreprise peut déclarer les deux types de ventes en même temps.

Les grandes entreprises ne semblent pas particulièrement privilégier le web (16% des grandes entreprises) aux messages EDI (17%). Les ventes sur le web constituent le type de vente électronique prépondérant parmi les petites entreprises (11% pour le web et 2% pour l'EDI) et les moyennes entreprises (14% pour le web et 6% pour l'EDI).

Ce sont les petites et moyennes entreprises qui adressent le plus fréquemment leurs ventes aux particuliers (B2C, *business to consumer*), tandis que les grandes entreprises vendent le plus souvent aux autres entreprises (B2B, *business to business*) ainsi qu'aux administrations du secteur public (B2G, *business to government*).

Un site web et des applications propres à l'entreprise constituent les principales plateformes de distribution et ce, quelle que soit la taille de l'entreprise. Au-delà de ces canaux de distributions, près d'un tiers des petites entreprises (32%) et des moyennes entreprises (36%) qui réalisent des ventes sur le web le font par l'intermédiaire de sites web ou d'applications de marchés en ligne (*marketplaces*). Moins de 10% des grandes entreprises utilisent des places de marché en ligne.

A propos de l'indicateur

Les **ventes électroniques** (ou ventes « e-commerce ») sont des ventes de biens ou de services effectuées sur des réseaux informatiques, en utilisant des méthodes spécifiquement conçues afin de recevoir des commandes. Les commandes par des e-mails rédigés manuellement sont donc exclues. Le paiement et la livraison finale des produits ne se font pas nécessairement en ligne.

L'indicateur mesure la part des entreprises ayant effectué des ventes électroniques pendant l'année comptable précédant l'année d'enquête (par exemple, l'année comptable 2018 pour l'enquête 2019).

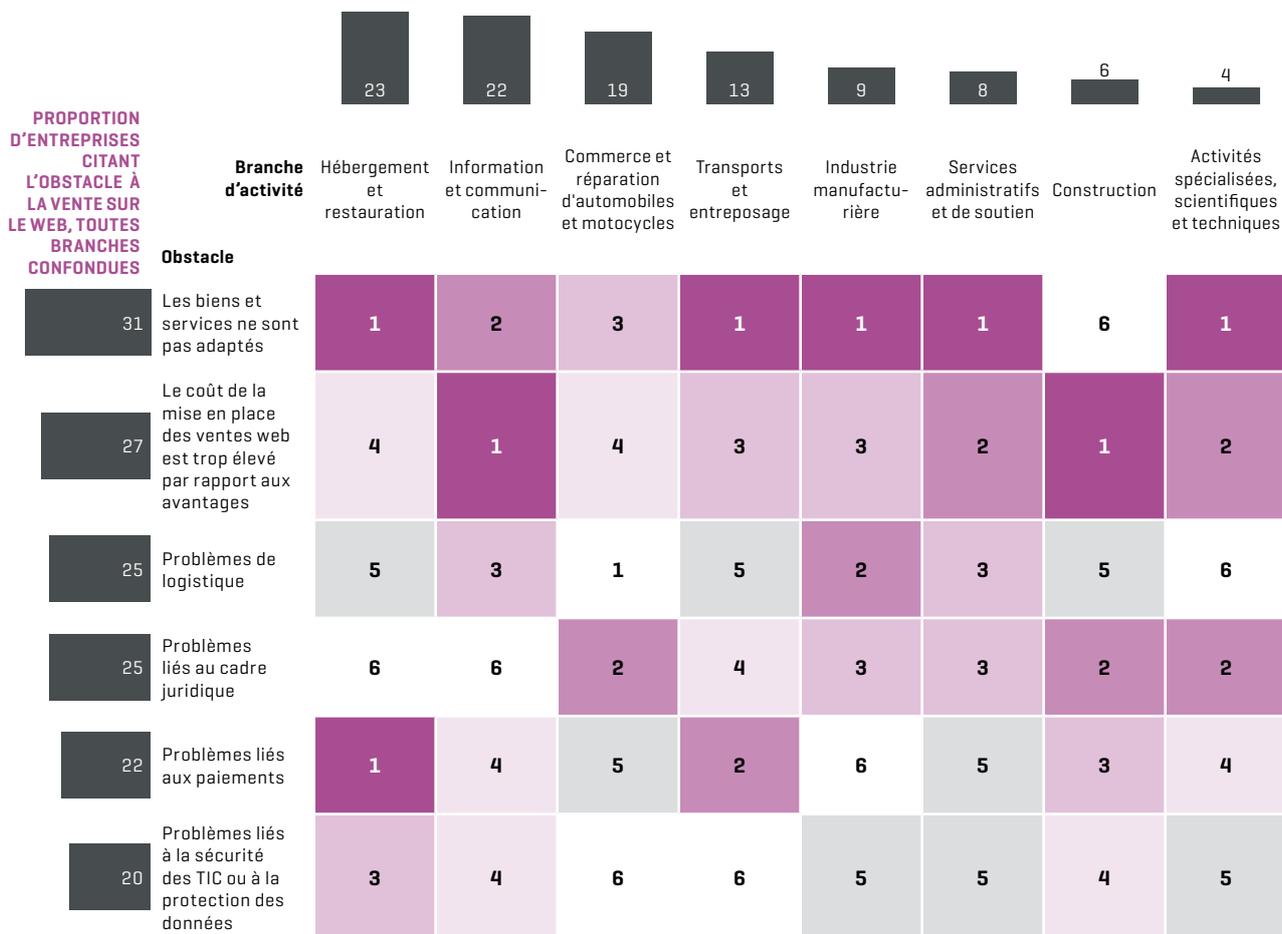
On distingue entre deux grandes catégories de ventes électroniques :

- Pour les **ventes de type EDI**, les commandes sont passées à l'aide de messages de type EDI (échange de données informatisé, Electronic Data Interchange), c'est-à-dire dans un format convenu ou standardisé qui permet le traitement automatique (par exemple EDI, XML, etc.)
- Les **ventes via le web** sont des ventes effectuées via une boutique en ligne (web shop, marché en ligne), via des formulaires électroniques sur un site internet ou à travers des applications mobiles. Ces ventes se font soit à travers le site web ou l'application mobile propre à l'entreprise, soit à travers des marchés en ligne, à savoir des sites web ou applications mobiles dont plusieurs entreprises se servent pour vendre leurs produits.

Les données sur le commerce électronique sont disponibles dans la rubrique « [Economie et société numériques](#) » du site web d'Eurostat.

10. Quels sont les obstacles rencontrés par les entreprises offrant des ventes en ligne ?

PROPORTION D'ENTREPRISES AVEC DES VENTES SUR LE WEB, TOUS LES OBSTACLES CONFONDUS



Par branche, les obstacles à la vente sur le web sont classés de 1 à 6, 1 étant l'obstacle le plus cité et 6 l'obstacle le moins cité (plusieurs réponses sont possibles).

Source : STATEC, Statistiques sur l'usage des technologies de l'information et de la communication dans les entreprises 2016.

Liens Internet vers les tableaux :

[Tableau ISOC_EC_WS0BS_N2](#), Obstacles pour la vente via un site web.

[Tableau ISOC_EC_ESELN2](#), Ventes électroniques.

Parmi les entreprises qui ont effectué des ventes web en 2016, près d'un tiers [31%] citent le fait que leurs biens et services ne sont pas adaptés au commerce électronique comme obstacle ayant limité les ventes en ligne. Pour un peu plus d'un quart des entreprises [27%], le coût de la mise en place de la vente en ligne est trop élevé comparé aux avantages.

Néanmoins, les obstacles varient en fonction de la branche d'activité. Au sein de l'hébergement et de la restauration, qui connaît la proportion des ventes sur le web la plus élevée [23%], les problèmes liés aux paiements figurent au premier rang alors que le coût de mise en place est cité en 4^e position. Dans le commerce, les obstacles principaux sont les problèmes liés à la logistique et ceux liés au cadre juridique. Ces derniers constituent également l'obstacle cité en deuxième rang dans la construction et les activités spécialisées, scientifiques et techniques.

Les problèmes liés à la sécurité des TIC ou à la protection des données est l'obstacle le moins cité (20%), toutes branches confondues. C'est le seul obstacle qui ne figure ni au premier ni au second rang d'une quelconque branche. Dans l'hébergement et la restauration, il figure au troisième rang.

A propos de l'indicateur :

Dans l'enquête sur l'usage des TIC par les entreprises en 2016, les entreprises ont été interrogées sur six obstacles en 2016, indépendamment du fait qu'elles aient ou non effectué des ventes sur le web. On leur a demandé d'indiquer pour chaque obstacle si elles étaient d'accord ou non avec l'affirmation que ce dernier ait limité leurs ventes sur le web ou les ait empêchées de vendre plus sur le web.

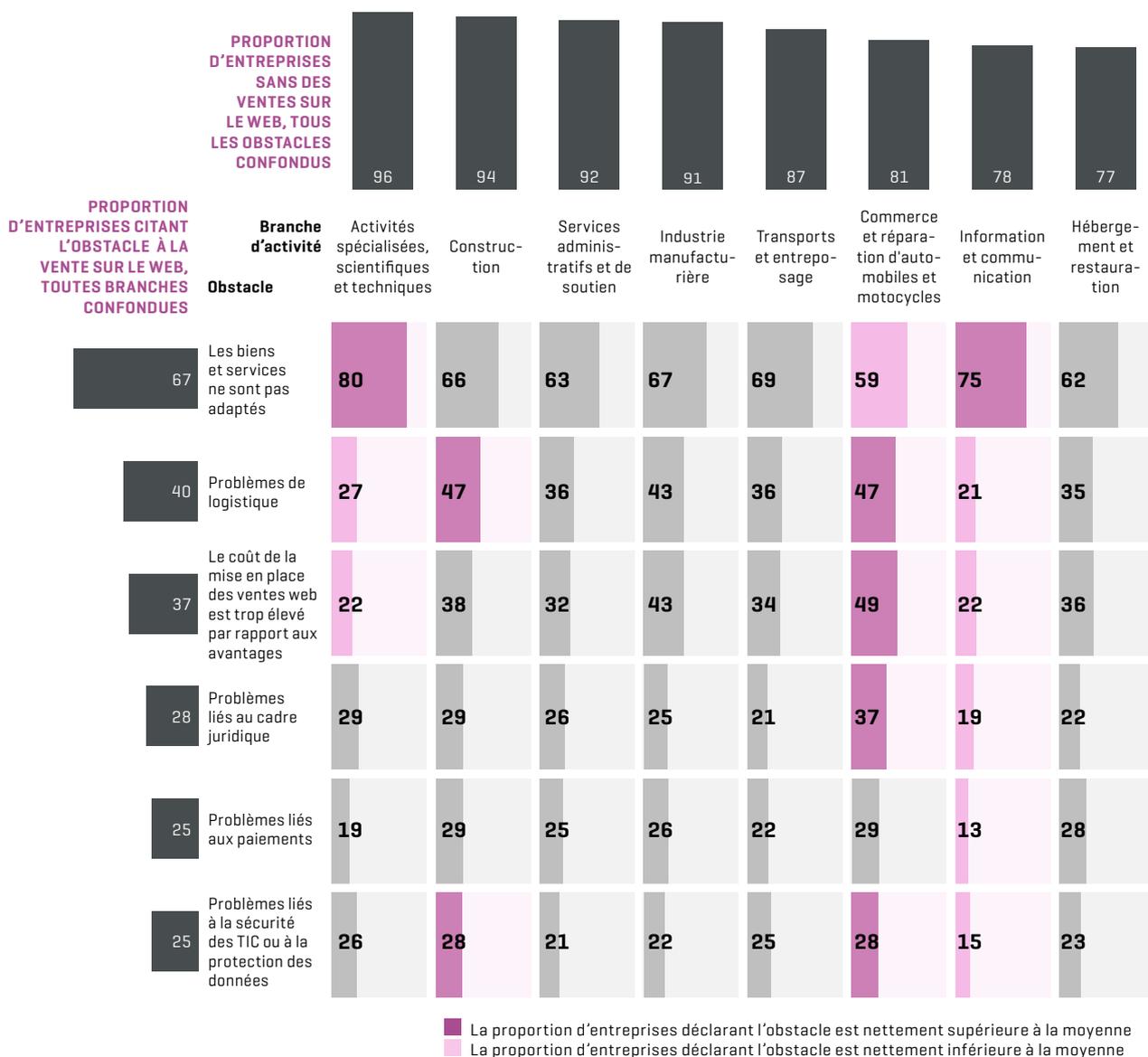
En 2016, les ventes sur le web comprenaient à la fois les sites web et les applications mobiles – la distinction « propre site web de l'entreprise » et « sites web ou d'applications de marchés en ligne », qui est faite dans les enquêtes plus récentes, n'était pas encore explicitement mise en évidence à l'époque.

Les différents obstacles ont été classés par ordre décroissant d'importance dans la branche, avec le rang « 1 » pour l'obstacle le plus important (proportion d'entreprises la plus élevée) et le rang « 6 » pour l'obstacle le moins important (proportion d'entreprises la moins élevée).

Les données sur le commerce électronique sont disponibles dans la rubrique « [Economie et société numériques](#) » du site web d'Eurostat.

14 Pour quelles raisons les entreprises n'offrent-elles pas de vente en ligne ?

Des biens et services qui ne sont pas adaptés à la vente en ligne est cité comme obstacle par deux tiers des entreprises (67%) qui n'effectuent pas de ventes sur le web en 2016, toutes les branches d'activité étant confondues. Les problèmes de logistique, dont l'envoi des biens ou la livraison des services, sont cités en deuxième position par 40% des entreprises. L'obstacle du coût trop élevé de la mise en place de la vente en ligne comparé aux bénéfices connaît une importance similaire avec 37% des entreprises qui l'ont cité. Les autres obstacles connaissent à peu près le même ordre grandeur et ont été cités par au moins un quart des entreprises.



Plusieurs réponses possibles en ce qui concerne les obstacles à la vente sur le web.

Source : STATEC, Statistiques sur l'usage des technologies de l'information et de la communication dans les entreprises 2016.

Liens Internet vers les tableaux :

[Tableau ISOC_EC_WSOBS_N2](#), Obstacles pour la vente via un site web.

[Tableau ISOC_EC_ESELN2](#), Ventes électroniques.

L'ordre des différents obstacles ne varie guère selon la branche d'activité économique. Néanmoins, l'analyse pour chaque obstacle de la distribution des proportions par branche d'activité met en lumière des nuances intéressantes par rapport à la moyenne.

Ainsi, les entreprises issues des activités spécialisées, scientifiques et techniques, où la proportion d'entreprises sans ventes sur le web est la plus importante (96%), citent l'inadaptation des biens et services bien plus fréquemment (80%) que celles des autres branches. Au sein de cette même branche, les entreprises indiquent moins fréquemment les problèmes de logistique (27%) et le coût de mise en place de la vente en ligne (22%).

Dans la branche de l'information et de la communication, où les ventes sur le web sont plus répandues, on observe le même phénomène que dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques. De plus, la proportion d'entreprises citant les autres obstacles y est toujours nettement inférieure à la moyenne.

On observe l'effet opposé au sein du commerce. En effet, seules 6 entreprises sur 10 y déclarent l'inadaptation des biens et services (59%) comme obstacle à la vente sur le web, soit la proportion la plus faible parmi les branches analysées. En revanche, elles évoquent nettement plus souvent les autres obstacles, sauf les problèmes liés aux paiements.

La plupart des entreprises de la construction (94%) n'offrent pas de ventes sur le web. Elles connaissent la fréquence la plus élevée pour les problèmes de logistique (47%) et les problèmes liés à la sécurité des TIC ou à la protection des données (28%).

À propos de l'indicateur

L'indicateur est issu de l'enquête sur l'usage des TIC par les entreprises en 2016. Il est dérivé sur base de la même question que celle qui a été posée aux entreprises offrant des ventes en ligne tout en se plaçant du point de vue opposé, à savoir les entreprises qui n'offrent pas de ventes en lignes [cf. article précédent dans cette publication].

Pour les besoins du présent article, les proportions par branche sont considérées comme nettement différentes par rapport à la moyenne par obstacle lorsque leur valeur absolue s'éloigne à raison d'au moins un écart-type de cette moyenne. Cette approche tient compte de la distribution des proportions par branche selon l'obstacle, sans se limiter à l'observation des valeurs extrêmes (minimum ou maximum).

Les données sur le commerce électronique sont disponibles dans la rubrique [« Economie et société numériques »](#) du site web d'Eurostat.

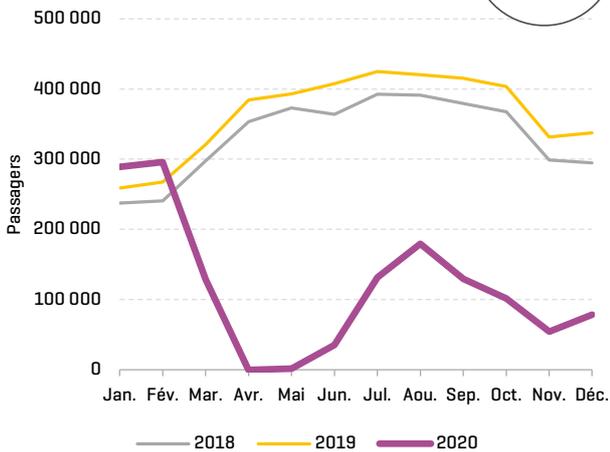
Transports



15.

Comment les transports aérien et ferroviaire de passagers ont-ils évolué ces trois dernières années ?

TRANSPORT AÉRIEN DE PASSAGERS



Source : STATEC, Transport aérien, 2020.

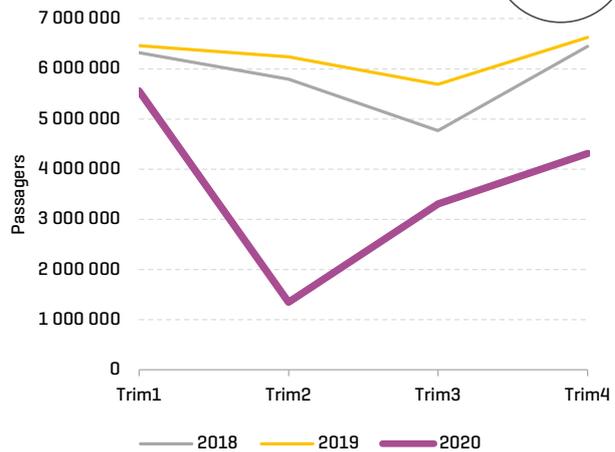
Liens Internet des tableaux :

Tableau [D6301](#), Trafic aérien - Passagers

Le nombre de passagers au Findel a atteint un niveau record de 4 365 000 passagers en 2019. La crise du COVID-19 a fait chuter l'activité aérienne de manière inégalée atteignant le chiffre historique de moins de 30 passagers en avril 2020. En 2020, on observe une baisse de plus de 2 900 000 passagers par rapport à 2019. Cette baisse de 67% est comparable à celle de nos voisins : France -70%, Belgique -73%, et Allemagne -74%. La reprise amorcée en 2020 était encore assez timide car même en août, où elle a été la plus forte, on enregistre tout de même une baisse de - 57% du nombre de passagers par rapport au mois d'août 2019.

Les données sur le transport aérien de passagers sont disponibles dans la rubrique « [Transport aérien](#) » sur le Portail des statistiques.

TRANSPORT FERROVIAIRE DE PASSAGERS



Source : STATEC, Transport ferroviaire, 2020.

Lien Internet du tableau :

Tableau [D6203](#), Trafic voyageurs (rail et route).

Le nombre de voyageurs a atteint un niveau record de 25 millions de passagers en 2019.

La crise du COVID-19 a entraîné une chute de -42% de la fréquentation des trains en 2020. Cette diminution représente une perte de plus de 10 millions de passagers par rapport à 2019. Comme explication liées à la crise on pourrait citer la fermeture temporaire d'entreprises, le chômage partiel, le télétravail ou encore la peur de prendre les transports publics.

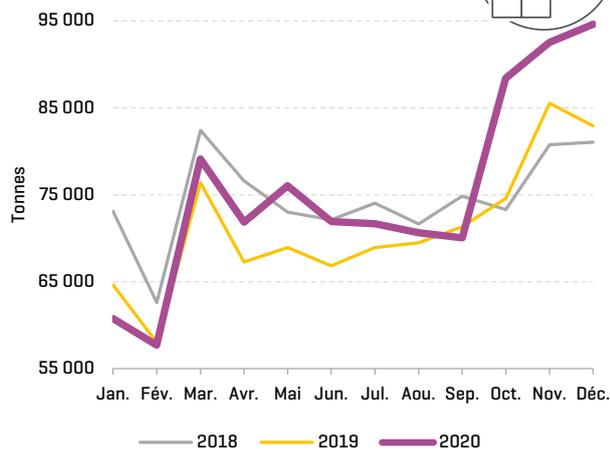
Le second trimestre 2020 représente à lui seul une baisse de -78% par rapport au deuxième trimestre 2019 et le nombre de passagers est passé de 6.2Mio à 1.3Mio. La reprise a été amorcée au T3-2020 mais bien en deçà des niveaux habituellement observés [-42%] par rapport au T3-2019 et -35% au quatrième trimestre 2020.

Les données sur le transport ferroviaire de passagers sont disponibles dans la rubrique « [Transport ferroviaire](#) » sur le Portail des statistiques.

10.

Comment les transports aérien, ferroviaire et routier de marchandises ont-ils évolué ces trois dernières années?

TRANSPORT AÉRIEN DE MARCHANDISES



Source : STATEC, Transport aérien, 2020.

Liens Internet des tableaux :

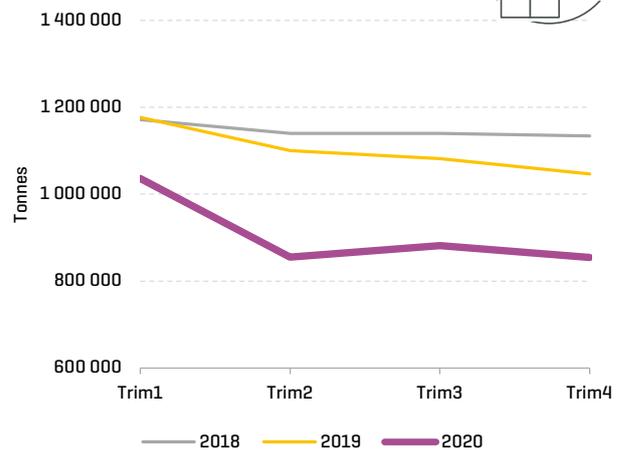
Tableau [D6302](#), Trafic aérien - Fret et poste

En 2019, le transport aérien de fret et courrier a baissé de 4% par rapport à 2018.

Le transport de marchandises par voie aérienne n'a pas été ralenti par la crise. Le volume transporté a presque augmenté de 6% par rapport à 2019 et même de 13% au T4-2020 par rapport au T4-2019. En 2020, 905 milles tonnes de marchandises ont été transportées via le Findel. Les autorités de l'aéroport de Luxembourg expliquent cette hausse notamment par le transport de matériel médical dû à la pandémie.

Les données sur le transport aérien de marchandises sont disponibles dans la rubrique « [Transport aérien](#) » sur le Portail des statistiques.

TRANSPORT FERROVIAIRE DE MARCHANDISES



Source : STATEC, Transport ferroviaire, 2020.

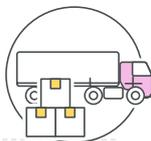
Lien Internet du tableau :

Tableau [D6204](#), Trafic marchandises

En 2020, le transport de fret par voie ferroviaire a baissé de -18%, correspondant à un recul de plus de 777 milliers de tonnes transportées par rapport à l'année précédente. Le niveau le plus faible étant atteint en 2020-T2 représentant 855 milliers de tonnes [contre 1.100 milliers de tonnes soit - 22.2% par rapport à 2019-T2].

Les données sur le transport ferroviaire de marchandises sont disponibles dans la rubrique « [Transport ferroviaire](#) » sur le Portail des statistiques.

TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES



Source : STATEC, Transports routiers de marchandises, 2020.

Lien Internet du tableau :

Tableau [D6011](#), Transports routiers de marchandises

La quantité de marchandises transportées par les camions et tracteurs routiers ayant une charge utile supérieure ou égale à 3.5t immatriculés au Luxembourg se situe autour de 50 millions de tonnes par an en 2018 et 2019. L'année 2020 enregistre une forte baisse du volume de marchandises transportées par route [-18.8%] soit environ 10 millions de tonnes en moins par rapport à 2019. Sans surprise, la plus forte baisse est enregistrée au deuxième trimestre 2020 suite aux mesures mises en place pour freiner la pandémie [-33% par rapport au T2-2019, soit -4.8 millions de tonnes transportées]. Le transport pour autrui a baissé de -36% et celui pour compte propre de -32%.

Par contre, le transport national a chuté de 43% [-3.1Mio de tonnes] pour ce même trimestre, lorsque le transport routier international a diminué de 23% [-1.7Mio de tonnes] (chiffres non représentés dans le graphique mais disponible sur le portail). On observe la reprise au troisième trimestre 2020, même si inférieure de 15% par rapport au même trimestre l'année précédente. Cette relance ne s'est pas poursuivie lors du dernier trimestre 2020 : le volume transporté reste toujours en dessous du niveau de 2019.

Les données sur le transport routier de marchandises sont disponibles dans la rubrique « [Transport routier](#) » sur le Portail des statistiques.

17 Comment ont évolué les nouvelles immatriculations de véhicules ?

Les nouvelles immatriculations par type de véhicule :

	 Voitures particulières et commerciales	 Camionnettes + Camions + Tracteurs routiers	 motorcycle et cyclomoteurs
2015	46.473	4.883	2.529
2016	50.561	5.603	2.689
2017	52.775	5.892	2.391
2018	52.811	5.897	2.218
2019	55.008	6.291	2.418
2020	45.189	5.411	2.764
	-9.819	-880	346
2020/2019	 -18%	 -14%	 +14%

Source : SNCA et STATEC, 2020.

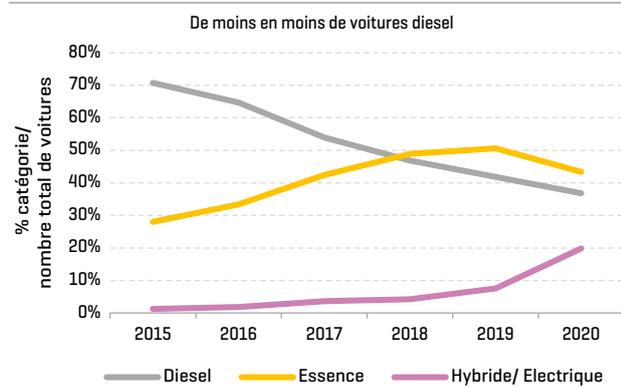
Lien Internet du tableau :

Tableau [D6100](#), nouvelles immatriculations de voitures

2020 a été une année historiquement basse pour les nouvelles immatriculations de véhicules. Il faut remonter à 2015 pour retrouver un nombre d'immatriculations aussi faible (environ 46 500). En effet -18%, c'est le retard qu'ont pris les immatriculations de voitures entre janvier et décembre 2020 par rapport à la même période en 2019, soit presque -10 000 voitures. Le recul occasionné par le confinement n'a pas été rattrapé les mois suivants mais le nombre d'immatriculations a repris son niveau d'avant crise jusque fin 2020. Depuis début 2021, on note de nouveau un léger ralentissement des immatriculations (données disponibles sur le portail des statistiques).

Les données sur le transport routier de marchandises sont disponibles dans la rubrique [« Transport routier »](#) sur le Portail des statistiques.

LES NOUVELLES IMMATRICULATIONS PAR TYPE DE CARBURANT :



Source : SNCA et STATEC, 2020.

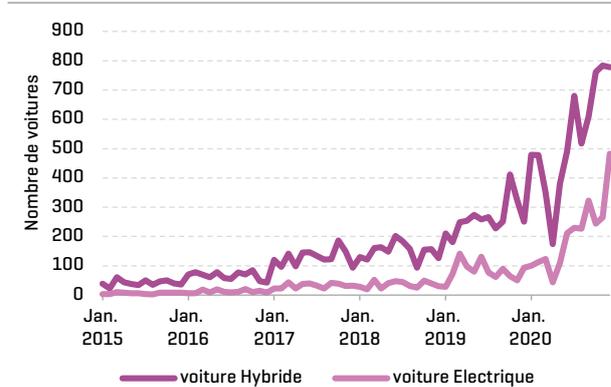
Lien Internet du tableau :

Tableau [D6010](#), nouvelles immatriculations de voitures

Si on se concentre sur l'évolution des nouvelles voitures selon leur type de carburant, on observe peu à peu le délaissement du diesel au profit de l'essence et de l'hybride/électrique ces dernières années. Quand en 2015, 71% des nouvelles voitures « se nourrissent » de diesel, elles ne représentent plus que 37% en 2020. L'essence a progressé fortement passant de 28% en 2015 à 43% en 2020 des nouvelles immatriculations de voitures. Quasiment inexistantes en 2015 (soit 1% des nouvelles immatriculations) et marginales jusqu'en 2019 (8%), la plus forte progression est enregistrée par les voitures hybrides ou électriques qui ont atteint 20% des immatriculations de voitures neuves en 2020.

Les données sur le transport routier de marchandises sont disponibles dans la rubrique « [Transport routier](#) » sur le Portail des statistiques.

LE BOOM 2020 DES VOITURES ÉLECTRIQUES :



Source : SNCA et STATEC, 2020.

Lien Internet du tableau :

Tableau [D6010](#), nouvelles immatriculations de voitures

La plate-forme de données luxembourgeoise : portail data public [lien](#)

Le ralentissement des immatriculations de voiture dû à la crise sanitaire n'a pas stoppé la montée des immatriculations de véhicules « green ». En 2020, sur les 45 000 nouvelles immatriculations de voitures, près de 9 000 voitures étaient hybrides (6 500) ou électriques (2 500). Cette part a augmenté jusqu'à atteindre 38% des nouvelles immatriculations de voitures pour le mois de décembre 2020. Ce niveau n'a jamais été atteint auparavant avec plus de 1 000 voitures, sachant qu'en moyenne en 2019 on comptait seulement 345 voitures hybrides ou électriques immatriculées chaque mois. Les explications probables de ce phénomène sont : la mise en place de primes depuis le 1^{er} janvier 2019, l'augmentation du choix des modèles ou encore de leur autonomie.

À propos de l'indicateur

La catégorie « voitures », regroupe les voitures particulières, les voitures à usage mixte ainsi que les véhicules utilitaires.

Les données sur les nouvelles immatriculations au Luxembourg sont disponibles dans la rubrique « [Transport routier](#) » sur le Portail des statistiques.

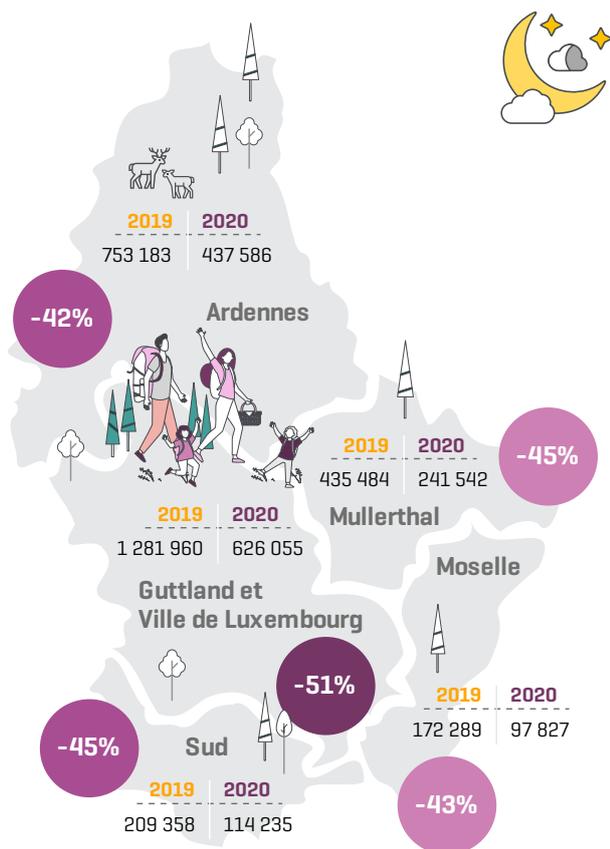
Tourisme



10. Comment ont évolué les nuitées ces deux dernières années ?

Comparaison 2020/2019

NOMBRE DE NUITÉES SELON LA RÉGION TOURISTIQUE



NOMBRE DE NUITÉES SELON LE TYPE D'HÉBERGEMENT

Type d'hébergement	2019	2020	%
Hotels et hébergements assimilés	1 654 054	840 359	-49%
Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	254 191	148 067	-42%
Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	944 029	528 819	-44%

Source : STATEC, Commerce et tourisme, 2020.

Lien Internet du tableau :

Tableau [D5310](#), Résultats mensuels sur l'hébergement touristique 2015 -2020

En 2019, on dénombrait 2.85Mio de nuitées. La crise a fait chuter ce chiffre à 1.48Mio en 2020. Le Luxembourg a perdu 47% de ses nuitées touristiques et se rapproche de la moyenne européenne de -52%, selon une première estimation d'Eurostat. Parmi ses voisins on observe une baisse de 40% des nuitées en Allemagne et 51.9% en Belgique¹. Par ailleurs, le tourisme des résidents a été moins impacté par la crise que celui des non-résidents pour tous ces pays. Ces résultats sont cohérents avec les mesures de protection mises en place par les différents gouvernements. Le Luxembourg a enregistré une diminution de 17% des nuitées des résidents (soit - 40 000 nuitées), tandis qu'en Allemagne et en Belgique cette baisse a été deux fois plus

importante [resp. - 34% et -35%]. Le tourisme des non-résidents qui compose l'essentiel du tourisme a chuté de moitié au Luxembourg [-52%, soit -1.3Mio de nuitées], et encore plus en Allemagne et Belgique [resp. -64% et -69%].

Le mois le plus marqué par cette pandémie est avril 2020, où près de 7 300 nuitées ont été enregistrées [-96.3%]. Tous les types d'hébergements sont impactés de manière assez similaire. Les régions qui ont subi le plus les conséquences de la crise sont le Guttland et la ville de Luxembourg [-51%]. Suivies de près par toutes les autres régions du pays : Sud et Mullerthal [-45%], Moselle [-43%] et Ardennes [- 42%].

¹ Source : www.gd.lu/2DR2tP

À propos de l'indicateur

Un établissement d'hébergement touristique est une unité d'activité économique fournissant un service payant - le prix pouvant être partiellement ou totalement subventionné - d'hébergement à court terme ou de courte durée tel que décrit dans les groupes 55.1 (hôtels et hébergements similaires), 55.2 (hébergements de vacances et autres hébergements de courte durée) et 55.3 (terrains de camping, parcs pour véhicules de loisirs et caravanes) de la NACE Rév. 2.

La catégorie « **Autres établissements** » comprend les gîtes d'étape ainsi que les maisons, appartements et chambres de vacances et ne sont pas présentés dans la publication.

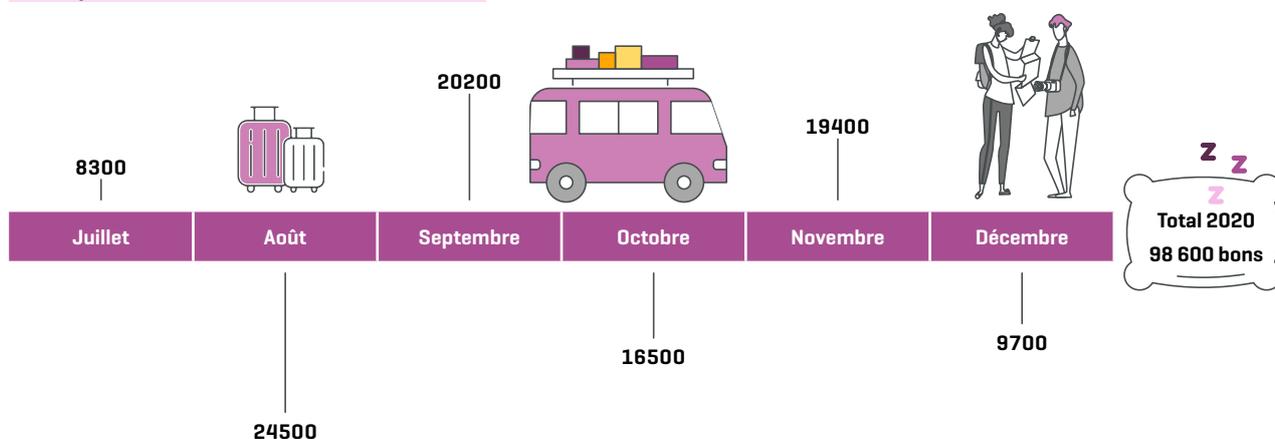
Les **nuitées** correspondent au nombre total de nuits passées par les personnes prises en compte dans les arrivées. Les nuitées de résidents permanents ne sont, dans la mesure du possible, pas prises en considération.

Les données sur les hébergements touristiques sont disponibles dans la rubrique « [Commerce et tourisme](#) » sur le Portail des statistiques.

Recours positif aux bons d'hébergement destinés aux citoyens luxembourgeois et frontaliers salariés :

NOMBRE DE BONS DE 50€ UTILISÉS

Presque 100 000 BONS utilisés en 2020



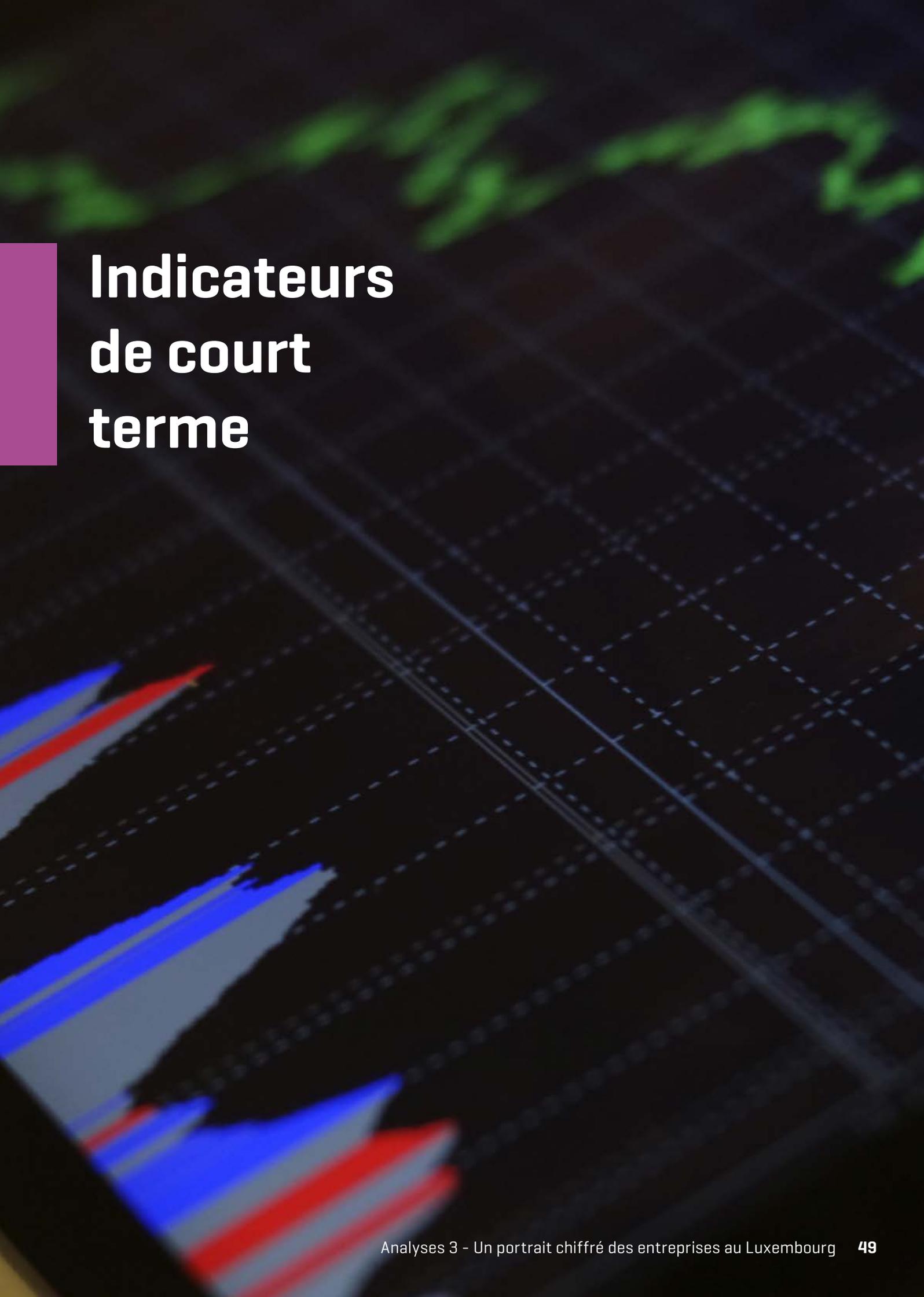
source : Direction générale du tourisme du Ministère de l'Economie

98 600 bons d'hébergement, sur les 730 000 bons envoyés, ont été utilisés en 2020, ce qui correspond à un versement de 4 930 000 euros pour ce secteur. Cette mesure a été prolongée jusqu'au 15 septembre 2021.

A propos du bon d'hébergement

En vue de soutenir le tourisme national, le gouvernement a décidé d'offrir un bon de consommation d'hébergement d'une valeur de 50€ par personne, accordé à chaque citoyen à partir de l'âge de 16 ans ainsi qu'à chaque frontalier salarié. Il est destiné au paiement d'une ou de plusieurs nuitées passées dans un établissement d'hébergement participant à l'action. Il ne peut servir qu'à cette fin.

Les informations concernant les sources et les méthodologies sont disponibles dans la rubrique « [Méthodologie](#) » du Portail des statistiques.



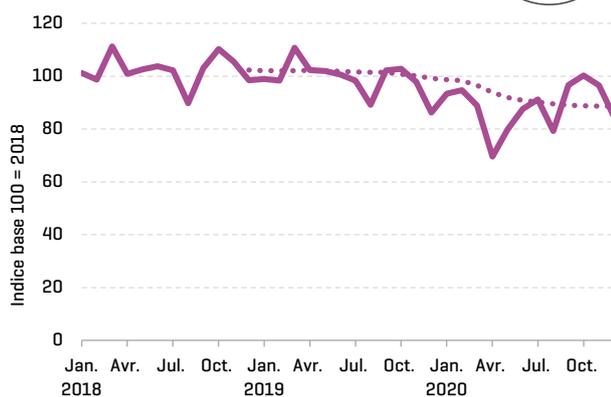
Indicateurs de court terme

10.

Quel impact la crise sanitaire a-t-elle eu sur la production dans l'industrie et la construction ?

Indicateurs industrie et construction

INDICE DE LA PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE



Source : STATEC, Indices de l'activité industrielle, Indices de l'activité dans la construction

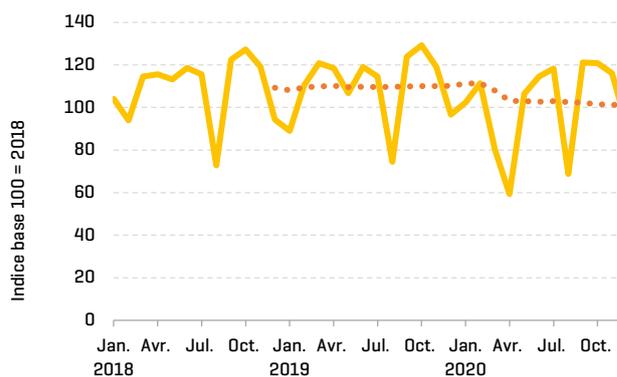
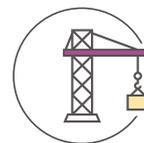
Lien Internet du tableau :

[D3010, Indices mensuels de l'activité industrielle](#), Indicateurs rapides - série B1

Période de congés collectifs mise à part (mois d'août), le niveau le plus faible atteint par l'industrie et la construction se situe en avril 2020, avec une baisse respective, de -32% et -50% par rapport à la même période de l'année précédente

Quand on compare l'année 2020 avec la précédente, on observe que la production dans l'industrie a reculé de seulement 11% et celle dans la construction de 8%.

INDICE DE LA PRODUCTION DANS LA CONSTRUCTION



Source : STATEC, Indices de l'activité industrielle, Indices de l'activité dans la construction

Lien Internet du tableau :

[D4014, Indices mensuels de l'activité dans la construction](#), Indicateurs rapides - série B2

À propos de l'indicateur

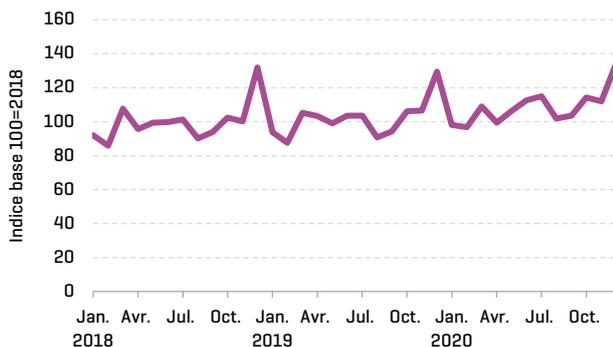
L'indicateur est issu des enquêtes sur la statistique mensuelle de l'activité dans l'industrie et la construction. Les enquêtes mensuelles de l'activité sont menées auprès d'échantillons d'entreprises de l'industrie et du secteur de la construction. Ces enquêtes portent sur l'emploi salarié, les rémunérations, les heures-travaillées, le chiffre d'affaires, et pour les entreprises industrielles - la production en valeur et en quantités physiques.

Les informations concernant les sources et les méthodologies sont disponibles dans la rubrique « [Méthodologie](#) » du Portail des statistiques.

Quel impact la crise sanitaire a-t-elle eu sur le chiffre d'affaires du commerce de détail ?

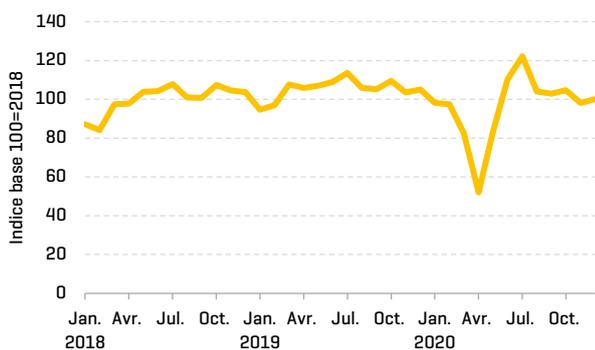
Indicateur chiffre d'affaires (indice brut à prix constant)

ALIMENTATION, BOISSON ET TABAC



Toutes les catégories du commerce de détail n'ont pas ressenti la crise de la même manière. Sans surprise, les commerces d'alimentation, boisson et tabac étant considérés comme des commerces essentiels n'ont été en recul que de 4% au mois d'avril 2020 par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, les premières données collectées présentent une hausse de +7% pour ces commerces par rapport à 2019. On peut supposer que l'effet de la fermeture des restaurants à de nombreuses reprises et l'augmentation du télétravail ont poussé à un changement des modes de consommation.

NON ALIMENTAIRE (HORS CARBURANT)



Pour les commerces non alimentaires, la fermeture des commerces non essentiels à partir de la fin mars a entraîné au mois d'avril une baisse de -49% de leur chiffre d'affaires en glissement annuel. La reprise s'est opérée à partir du mois de juin 2020 et finalement ces commerces ont subi une baisse de -3% par rapport à 2019. Ce rattrapage s'explique en partie par les dépenses effectuées suite à la pandémie [confinement, télétravail, ...] dans les commerces d'équipement du foyer.

CARBURANT



Le commerce de carburant a été directement touché par la pandémie et son chiffre d'affaires recule de -10% par rapport à l'année précédente. Des hypothèses peuvent expliquer cette diminution du chiffre d'affaires et donc du volume des ventes de carburant comme : l'augmentation du télétravail, la limitation des sorties non essentielles [visites, restaurants, amis...].

À propos de l'indicateur

L'indicateur du chiffre d'affaires est calculé mensuellement conformément au règlement d'exécution [UE] 2020/1197.

L'indicateur sur notre portail est un indice base 100 = 2015, cependant pour faciliter la lecture du graphique présenté dans ce document l'année de base a été modifiée en base 100 = 2018.

Source : STATEC,

Lien Internet du tableau :

[D5010, Indice du chiffre d'affaires en volume du commerce de détail et de la réparation](#), Indicateurs rapides - série 0

Les informations concernant les sources et les méthodologies sont disponibles dans la rubrique [« Méthodologie »](#) du Portail des statistiques.



STATEC